



Working Paper

**L'exploitation des hydrocarbures en Algérie : de la
richesse à la gouvernance défailante et à la corruption**

Belkacem OUCHENE

CIRIEC No. 2021/09

CIRIEC activities, publications and researches
are realised with the support of

Les activités, publications et recherches du CIRIEC
sont réalisées avec le soutien de



**L'exploitation des hydrocarbures en Algérie :
de la richesse à la gouvernance défailante et à la corruption**

Belkacem OUCHENE*

Working paper CIRIEC No. 2021/09

* Doctoral researcher, Warocqué School of Business & Economics, University of Mons, Place du Parc, 20, 7000 Mons, Belgium (belka.ouch@gmail.com).

CIRIEC activities, publications and researches are realised with the support of the Walloon Region, the Walloon-Brussels Federation, the Belgian National Lottery and the University of Liège.

Les activités, publications et recherches du CIRIEC bénéficient du soutien de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Loterie nationale belge ainsi que de l'Université de Liège.



Avec
le soutien de la



Wallonie



Résumé

Pour emprunter la voie de la croissance économique, les pays développés se sont longuement appuyés sur les revenus de leurs ressources naturelles. C'est notamment le cas de l'Australie (minerais), du Canada (pétrole, minerais) et des Etats-Unis (pétrole) mais également de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre (charbon). Il existe aussi des expériences récentes de pays qui ont assis une partie de leur développement économique sur leurs ressources naturelles. Les exemples de la Norvège (pétrole), du Chili (minerai de cuivre) et du Botswana (diamants) constituent une illustration. Malgré ces cas de réussite, les études empiriques montrent, de manière générale, l'existence d'une relation négative entre la richesse en ressources naturelles et la croissance économique connue sous le nom de « syndrome hollandais ». Généralement, les pays riches en ressources naturelles peinent à garantir une croissance durable de leur PIB contrairement aux autres pays pauvres en ressources naturelles. Disposant d'importants gisements de pétrole, l'Algérie fait-elle partie des pays qui ont basculé dans le syndrome hollandais ? Cette contribution tentera de répondre à cette question, d'identifier, le cas échéant, les conditions ayant présidé l'apparition du phénomène et de proposer des solutions.

Mots-clés : Ressources naturelles, syndrome hollandais, gouvernance, corruption

JEL Codes : G3, G30

Abstract

To follow the path of economic development, developed countries have long relied, on the income from their natural resources. This is notably the case for Australia (minerals), Canada (oil, minerals) and the United States (oil) but also Germany, France and England (coal). However, there are recent experiences of countries which have based part of their economic development on their natural resources. Examples of Norway (petroleum), Chile (copper ore) and Botswana (diamonds) provide an illustration. Despite these success stories, empirical studies generally show the existence of a negative relationship between their natural resource wealth and their economic growth, known as “Dutch Disease”. Generally, countries with large stocks of natural resources struggle to guarantee sustainable growth of their GDP unlike the other resource-poor countries. With significant oil deposits, is Algeria one of the countries that have fallen into Dutch disease? This contribution will attempt to answer as well as to identify, if applicable, the conditions that led to the appearance of the phenomenon and to propose a solution to get out of it.

Keywords: Natural resources, Dutch disease, governance, corruption

JEL Codes: G3, G30

Introduction

En matière de gestion efficace des ressources naturelles, la bonne gouvernance est entendue comme un ensemble de règles et pratiques institutionnelles dont les différentes modalités visent à concilier environnement et développement économique. Selon la Banque Mondiale, elle « *implique un État qui jouit à la fois de la légitimité et de l'autorité découlant d'un mandat démocratique et qui est structuré conformément au principe cardinal de la société libérale, à savoir une claire séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire* » (CNUCED, 2009, p. 21). Cette définition a comme corollaire la mise en place d'un service public efficace, d'un système juridique fiable et d'une administration responsable envers ses usagers. Le concept de bonne gouvernance a été introduit dans les débats de politique économique au niveau international lors du ralentissement de la croissance mondiale intervenue vers la fin des années 1980. A cette époque, les pays en développement ont été affectés par une aggravation des termes de l'échange (World Bank, 1992). Pourtant, un nombre non négligeable d'entre eux disposaient d'un stock important de ressources naturelles qu'ils exportaient en grande quantité et qui auraient dû mettre leur économie à l'abri de tout revers de fortune. Certains de ces pays se caractérisaient également par une économie planifiée rigide et lourde en termes de prise de décisions – peu adaptée au dynamisme et à la réactivité de l'économie de marché. Pour tenter de sortir de l'impasse, ces pays se sont convertis peu à peu à l'économie de marché. Pour ce faire, ils ont dû mener des réformes tous azimuts tant sur le front des institutions que sur celui de la vérité des prix (CNUCED, 2009).

L'exemple le plus souvent cité de pays ayant su tirer parti de l'exploitation de ses ressources naturelles est celui de la Norvège. Sa réussite remarquable démontre que l'enlèvement économique des pays dotés de richesses naturelles n'est pas une fatalité. Il offre une leçon exemplaire de bonne gouvernance aux autres pays riches en ressources naturelles et montre également qu'il est possible de s'engager dans la voie du développement durable par une meilleure valorisation des ressources naturelles (OCDE, 2008). A l'inverse de la Norvège, l'Algérie ne semble pas avoir réussi à tirer parti de sa richesse en ressources naturelles. Son économie dépend depuis son indépendance, principalement de ses exportations des hydrocarbures. En 2019, celles-ci ont représenté 92,40 % des exportations globales, marqués par une baisse en volume non négligeable de l'ordre de 25,78 % par rapport au premier trimestre de l'année 2019 (Ministère des Finances, 2020, p. 17). Il est à signaler cependant que les exportations hors hydrocarbures restent marginales, avec seulement 7,60 % du volume global des exportations, soit l'équivalent de 578,70 millions USD, enregistrant ainsi

une baisse en volume de 12,06 %, tel qu'illustré par le tableau 1 ci-après (Ministère des Finances, 2020, p. 17).

Tableau 1. Evolution des exportations :
Période : Premier trimestre des années 2019-2020*

Unité : en millions

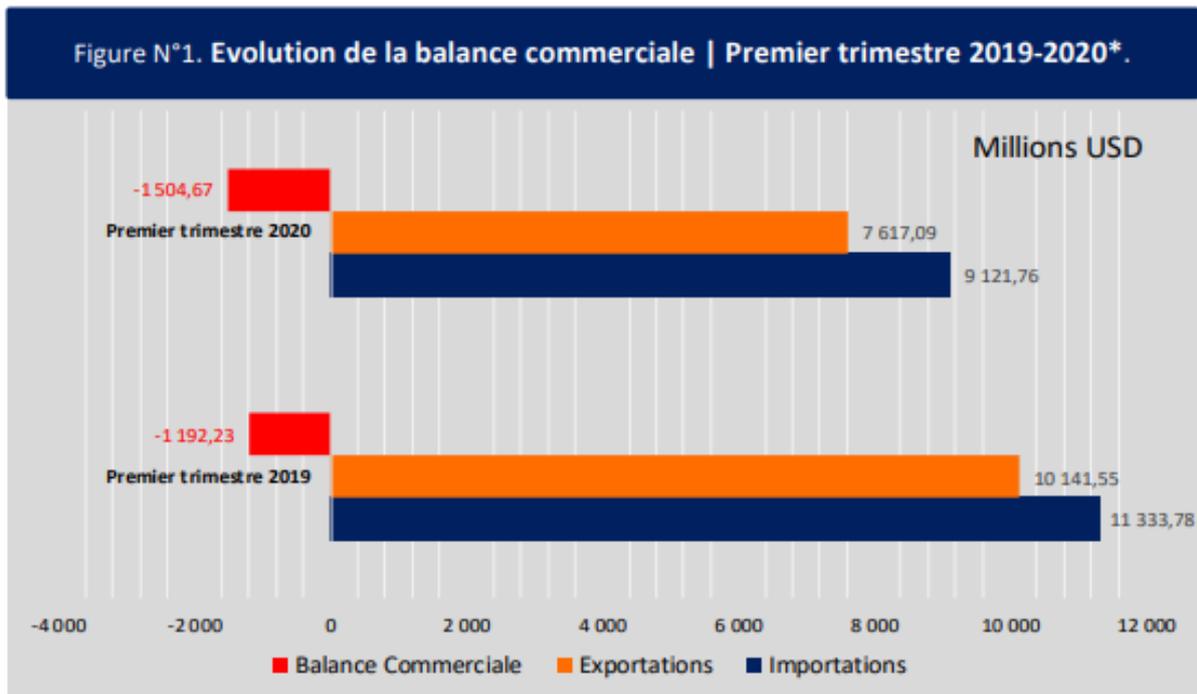
	Premier trimestre 2019			Premier trimestre 2020*			Evol(%)
	DZD	USD	Structure (%)	DZD	USD	Structure (%)	
PRODUITS HYDROCARBURES	1 124 898,09	9 483,51	93,51	848 117,84	7 038,39	92,40	-25,78
PRODUITS HORS HYDROCARBURES	78 054,39	658,04	6,49	69 732,49	578,70	7,60	-12,06
Total	1 202 952,48	10 141,55	100%	917 850,32	7 617,09	100%	-24,89

DZD : Dinars algériens

Source : Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes. Statistiques du Commerce Extérieur de l'Algérie Période : Premier trimestre de l'année 2020.

Ainsi, entre 1999 et 2014, l'Algérie a encaissé près de 750 milliards de dollars de l'exportation de ses hydrocarbures (Chabert, 2016). Pourtant, l'économie algérienne se trouve actuellement en mauvaise posture. A partir de 2014, la chute du prix du baril de pétrole a conduit à une diminution des recettes. Le déficit de la Balance Commerciale se creuse pour s'établir à 1,50 Milliard USD au cours du premier trimestre de l'année 2020 (Ministère des Finances, 2020, p. 4). Ce qui a contraint le pays à puiser dans son Fonds de Régulation des Recettes (FRR) pour rétablir l'équilibre. Ces résultats dégagent un taux de couverture des importations par les exportations de l'ordre de 83,50 % durant le premier trimestre de l'année 2020, contre un taux de 89,48 % pour la même période en 2019 (cf. figure 1).

Figure 1. Evolution de la balance commerciale | Premier trimestre 2019-2020*



Source : Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes. Statistiques du Commerce Extérieur de l'Algérie Période : Premier trimestre de l'année 2020.

A en croire les analyses de la Banque Africaine du Développement (2020), ce fonds (Fonds de Régulation des Recettes (FRR)) serait déjà épuisé depuis 2017. Depuis, la Banque Centrale algérienne a recours au « financement non conventionnel ». De mi-novembre 2017 à avril 2019, elle a mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32 % du PIB de 2018. (AAEO, 2020, p. 153). Au marasme économique et social, s'est ajoutée la question d'une gestion économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement durable de ces ressources naturelles.

A ce stade de la réflexion, il est légitime de se poser la question sur les raisons qui ont empêché l'Algérie de développer une économie prospère et pérenne, malgré une abondance des ressources naturelles. S'il s'avérait que l'Algérie a effectivement sombré dans le syndrome hollandais, il conviendrait d'identifier les causes qui ont conduit à son apparition. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés dans le cadre de cette contribution. Pour ce faire, nous avons choisi, au travers d'une revue de la littérature, d'identifier, dans un premier temps, les éléments caractérisant le syndrome hollandais. Après avoir analysé le processus ayant amené l'économie algérienne au bord de la faillite malgré sa richesse en ressources naturelles, nous tenterons d'inventorier les failles, manquements et autres caractéristiques du pays susceptibles d'avoir favorisé l'apparition du syndrome hollandais. Nous nous interrogerons

plus spécifiquement sur l'interaction entre la rente pétrolière et la situation économique de l'Algérie à travers une réflexion sur la question de la gouvernance. Nous tenons à souligner que notre étude se veut avant tout exploratoire puisqu'elle se limite à identifier les conditions propices à l'apparition du syndrome hollandais en Algérie. Dans une étude ultérieure, il conviendra de confirmer ou d'infirmer l'influence des facteurs explicatifs listés ici.

Le syndrome hollandais : concept, caractéristiques et causes : Algérie

Le syndrome hollandais est un phénomène observé dans des pays riches en ressources naturelles qui, pour financer leur économie (schéma 1), recourent massivement à l'exportation de ces ressources ce qui entraîne une stagnation, une contraction voire une disparition d'autres secteurs économiques importants (agriculture, industrie, tourisme, etc.).

Schéma 1. Maladie hollandaise (Dutch disease)



Source: Natural Resource Governance Institute (2015), The Resource Curse. The Political and Economic Challenges of Natural Resource Wealth. NRG Reader, p. 3.

Pour expliquer le paradoxe existant entre richesses naturelles et pauvreté économique, Corden et Neary (1982) ont théorisé sur le « syndrome hollandais ». Ces auteurs ont analysé la décennie ayant suivi la découverte, en 1959, d'un gisement gazier aux Pays-Bas. Ils ont ainsi montré que l'exploitation du gaz a engendré la désindustrialisation du pays, les exportations de certains secteurs industriels n'étant plus compétitives car devenues trop chères à la suite de l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre nationale. S'en est suivi un effondrement des commandes en produits industriels nationaux et

une réallocation des ressources vers le secteur du gaz et les secteurs associés. Le même phénomène semble avoir été observé dans d'autres pays disposant notamment de pétrole en abondance. Leur rente pétrolière a détruit le savoir-faire local. Leur recours massif à l'importation a fait naître des comportements de consommation similaires à ceux des pays développés, a entretenu l'illusion de la richesse et a marginalisé les investissements en capital humain (Martinez, 2010). Le syndrome hollandais a, notamment, touché l'Angola, le Mexique, le Nigéria, le Venezuela, les pays pétroliers du Golfe persique, etc. Tous ces pays, ont connu des échecs en matière de développement économique (Papyrakis et Gerlagh, 2007).

Qu'en est-il de l'Algérie ? Le syndrome hollandais s'est-il produit de la même manière ou différemment ? Même si l'économie algérienne présente des symptômes du syndrome hollandais, il s'en diffère par ses mécanismes. Peut-on parler véritablement d'industrialisation de l'Algérie, sachant que le tissu industriel implanté dans le pays est constitué d'unités d'assemblage sous licences achetées aux pays développés ?

1. Algérie, industrialisation ou désindustrialisation ?

La forte présence des ressources naturelles a permis à l'Algérie de construire une base industrielle sur le modèle des « industries industrialisantes ». Pour les décideurs algériens, l'industrialisation a été considérée comme le principal moyen pour « rattraper » les économies avancées. Un rappel de la situation industrielle de l'Algérie après 1962 nous éclairera davantage sur la situation industrielle du pays.

1.1. Evolution globale

A la veille de l'indépendance, l'Algérie coloniale était plutôt sous-industrialisée que non industrialisée. Ceci n'est pas liée au fait que le marché algérien n'intéressait guère les industriels français à s'y installer, investir ou décentraliser leurs activités. Mais la forme économique importée par les colons, « le capitalisme », s'est développée surtout dans l'agriculture, bouleversant ainsi l'économie primitive de l'Algérie.

Durant sa présence en Algérie, la France a joué deux rôles principaux. Le premier est celui de faire de la production purement agricole : la grande activité économique coloniale fut la régénération de l'agriculture. « *Les cultures traditionnelles de céréales connurent un fort accroissement, surtout celle du blé qui jusqu'en 1880, fut la véritable plante de la colonisation. Puis vinrent*

les cultures nouvelles et, parmi elles, la vigne qui transforma l'économie agricole. Le Tell se couvrit de vignes et le vin devient la première ressource de revenu de l'Algérie. En 1930, la colonisation agricole n'était plus qu'une entreprise commerciale ou financière, dirigée par des cadres européens avec l'aide de la main d'œuvre indigène » (Charles-Robert et al., 2019, p. 16).

La seconde fonction a consisté faire de l'Algérie un comptoir d'échanges conformément au « pacte colonial »¹ permettant à la France d'exploiter les richesses de ses colonies. Par conséquent, le pays fut peu à peu équipé par des voies de commerce moderne : routes, voies ferrées et ports.

Bien équipée pour un pays colonisé comparé aux autres colonies, l'Algérie ne fut en revanche que peu industrialisée (Leca, 1975). Le manque de matières premières, l'hésitation des entrepreneurs français ou leur hostilité de principe ont empêché le développement d'une industrie moderne. Le peu d'industrie qui y existe était d'un côté des industries légères de transformations des produits agricoles : industries alimentaires (vinification du vin, conserveries de poisson...); industries du cuir, de la laine et même depuis la seconde guerre mondiale du coton, travail de l'alfa (papeteries) et du liège qui sont cependant en majeure partie exportés. « A l'aube de l'indépendance, la composition de la production est encore dominée par l'agriculture et les services qui représentent 73 % de la production globale » (Benissad, 1974, p. 16). A vrai dire, l'entreprise coloniale n'a aucunement eu pour ambition l'industrialisation du pays au moins jusqu'à la découverte du pétrole en 1956. En résumé, la stratégie arrêtée était celle de l'exploitation et non de mise en valeur du pays. La préférence accordée à l'agriculture a fait de l'industrie le parent pauvre de la politique économique coloniale. La proportion des investissements dédiés à ce secteur (Tableau 2) confirme ce constat.

Tableau 2. Répartition des Investissements de 1880 à 1955 (en %)

	1880	1910	1920	1930	1955
Infrastructure	28	24	18	18	32
Logements urbains	17	13	16	18	14
Agriculture coloniale	50	50	52	47	18
Industrie et divers	5	13	14	17	36

Source : Schnetzler J. (1981), Le développement algérien, p. 75. Paris, Ed Masson, Collection Géographie ; 240 p.

¹ Ce système veut que chaque puissance coloniale cherche à s'assurer le monopole de l'économie pour son profit de pays colonisé.

A partir d'un tel constat, la stratégie algérienne adoptée après 1962 fut de bâtir une base industrielle dense, grâce à l'investissement de la rente des hydrocarbures et aux effets induits (augmentation des salaires dans les secteurs public, boom de la construction et de l'immobilier). Par conséquent, nous pourrions parler d'industrialisation et non de désindustrialisation. « *Le nombre d'usines construites au cours de ces dernières années est impressionnant. 400 projets dont 270 usines ont été mis en production entre 1971 et 1977. Au titre du IIe Plan quadriennal (1973-1977) 520 nouveaux projets dont 320 constructions d'usines ont été programmés. L'ensemble du pays est concerné : 150 daïrates sur 160 et 205 communes sur 704. Les investissements industriels sont en constante augmentation. En 1967-69, ils s'élevaient à 1,8 milliard de Da/an, ils atteignent 15 milliards en 1977. Ils ont toujours représenté au moins 50 % de l'investissement total réalisé au cours de ces dernières années. La valeur ajoutée industrielle est passée de 3,3 milliards de Dinars en 1963 à 31 milliards en 1977 (dont 22 pour les hydrocarbures) : elle compte ainsi pour 40 % dans le P.I.B* » (Mutin, 1980, p. 5).

L'Algérie d'aujourd'hui possède un éventail de productions industrielles qui croissent chaque année en volume et en nombre de façon à répondre aux besoins du marché interne ou à valoriser sur place ses ressources naturelles (RN). « *Au premier abord, les résultats sont loin d'être négligeables. La gamme des productions s'est beaucoup élargie depuis quelques années puisque l'Algérie produit des tracteurs, des wagons, des engrais, des grues, des moissonneuses-batteuses, des produits pharmaceutiques, des téléviseurs. La couverture des besoins nationaux n'est toutefois pas atteinte dans quelques branches. La production d'acier est de 1 million de t, celle de ciment de 5 mais la consommation dans ces deux branches est respectivement de 2,5 et 5 millions de tonnes. La couverture des besoins est de 90 % pour les textiles et les cuirs, 95 % pour les engrais* ». (Mutin, 1997, p. 6). Reflétant sa position au cœur des plans de développement économique du gouvernement, le secteur industriel, bien que toujours marginal, se développe. Signe de son attractivité croissante, sur les 1.456 milliards de dinars (mds DA) d'investissements globaux enregistrés entre janvier à fin septembre 2017, 898,2 mds DA relèvent du secteur industriel, soit près de 62 % du montant total des investissements déclarés. Concernant le nombre, 1.926 projets ont été enregistrés dans les différentes branches industrielles productives, soit 48,5 % des 3.972 projets (tous secteurs confondus) déclarés auprès de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI). Ces projets industriels prévoient la création de 81.678 emplois, soit 63 % des emplois à créer par l'ensemble des projets inscrits. Par branches d'activités industrielles, la prédominance est relevée dans les Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques et Electriques (ISMME) avec 46 % du montant total

des projets inscrits. Elle est suivie de la filière Chimie-Caoutchouc-Plastique (18 %), de l'Industrie Agroalimentaire (17 %) et de celle des Matériaux de construction (9 %) (ANDI, 2017).

Pourquoi parlons-nous donc de désindustrialisation dans le cas de l'Algérie ? Que signifie ce terme ?

1.2. Que signifie au juste la désindustrialisation de l'Algérie ?

Si l'industrialisation désigne « le développement des activités industrielles et l'augmentation de la part relative de la production industrielle dans la production totale » (Deubel, 2008, p. 50), la désindustrialisation désigne « la diminution de l'importance de l'industrie dans l'économie » (Beitone et al., 2019, p. 180). La désindustrialisation est généralement définie dans la littérature comme :

- la baisse de la part de la production industrielle dans le PIB (Tregenna, 2009);
- la baisse de la part de l'emploi industriel dans l'emploi total (Dasgupta and Singh, 2006).
- des stratégies d'entreprises industrielles externalisant certaines de leurs activités (comptabilité, entretien) y compris en recourant à des délocalisations (Beitone et al., 2019, p. 180).

C'est à partir de ces éléments que nous allons mesurer la désindustrialisation de l'Algérie, sachant que, lorsqu'on parle de désindustrialisation dans ce pays, on se réfère généralement à la stratégie d'industrialisation entamée depuis 1962 jusqu'à 1990. A partir des années 1990, l'économie algérienne tournant au ralenti s'est vu imposée par les institutions internationales (Banque Mondiale et FMI) un plan d'ajustement structurel (1990-1994) en vue de sortir de son marasme économique. En rupture avec la logique socialiste et l'adoption des règles du marché, l'Algérie s'est mise à restructurer ses entreprises publiques engendrant un licenciement massif des personnels et la liquidation pour un dinar symbolique de certaines entreprises.

1.3. L'industrie et le PIB

Aujourd'hui, la contribution du secteur industriel à la production industrielle nationale est très faible, avec une part dans la valeur ajoutée industrielle dans le PIB de 5 % en 2015, contre plus de 7 % au début des années 2000 (Banque Mondiale, 2016, p. 7). L'industrie ne représente donc

que 5 % du PIB, contre plus de 15 % dans les pays voisins, et le secteur des services est dominé par le commerce et le transport qui sont tributaires du secteur des hydrocarbures et des importations (Banque Mondiale, 2016, p. 1-2). Après une croissance de 2,4 % enregistrée en 2017, la production industrielle du secteur public national observe une baisse de 1,5 % en 2018 et de 3,6 % au 4^{ème} trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année 2018, situant la variation moyenne de l'année 2019 à +2,7 % (ONS, 2019, p. 1). Selon le même rapport, durant les trois premiers trimestres, elle a connu des hausses respectives à l'exception du dernier trimestre où la production a reculé de 3,6 %. En 2019, la production industrielle a connu une augmentation de 4,3 % durant le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre et une hausse de +6 % au second trimestre. En effet, cinq secteurs de l'industrie publique ont connu des hausses. Il s'agit de ceux de l'Énergie (6,7 %), des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME) (+16,3 %), des industries agroalimentaires (+4,9 %), cuirs et chaussures (+14,2 %) et des industries diverses (+52,7 %). Les industries qui ont connu une baisse sont celles des hydrocarbures (-0,4 %), des mines et carrières (-5,4 %), des matériaux de construction (-11,4 %), des industries chimiques (-4,4 %), du textile (-0,9 %) et des industries du bois, du liège et du papier (-14,5 %) (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2020, p. 3). Il est à signaler aussi que le Taux d'Utilisation des Capacités de production (TUC) marque un fléchissement entre 2017 et 2018. Ce dernier passe, respectivement, de 55,9 % à 50,7 %. Cette baisse touche, notamment les hydrocarbures qui inscrivent une perte de 6,2 points, les Mines et Carrières (22,8 points) et les matériaux de construction (18,9 points) (ONS, 2019, p. 7).

Par ailleurs, dans le nouveau modèle de croissance économique adopté en 2016, dans la perspective de diversification et de transformation structurelle de son économie, l'Algérie prévoit un doublement de la part de l'industrie manufacturière, en termes de valeur ajoutée de 5.3 % en 2015 à 10 % du PIB à l'horizon 2030 (Nations Unies, 2020, p. 7). L'atteinte de cet objectif nécessitera, bien entendu, une croissance de la valeur ajoutée industrielle à un taux soutenu. La profondeur de cette transformation structurelle de l'activité productive et la rapidité avec laquelle le secteur industriel doit émerger constituent une première difficulté auxquelles l'économie algérienne sera confrontée au cours de son processus de diversification. Celle-ci peut être négociée à travers la mise en œuvre de politiques industrielles soutenues et une plus grande libéralisation de l'investissement privé à travers l'initiation de transformations structurelles, pour atteindre les taux de croissance sectoriels requis. Rappelons que la contribution du secteur industriel privé à la production industrielle nationale se situe autour de 35 % (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2021). Aussi, l'ancien Ministre et diplomate algérien, M. Mohamed Laichoubi a relevé

qu'actuellement le tissu économique algérien se base à 80 % sur les services, le commerce et seulement à moins de 9 % sur l'industrie ajoutant que ceci ne contribue en aucun cas à un développement économique dans le pays (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2020, p. 4). La valeur ajoutée globale industrielle (hors hydrocarbures) dont le montant passe de 1044,9 milliards de Dinars en 2017 à 1127,9 milliards de Dinars en 2018, enregistre un taux d'accroissement annuel de +7,9 % en 2018, soit une variation plus importante que celle relevée en 2017 (+6,7 %) (ONS, 2019, p. 18). Nous constatons de l'analyse du tableau ci-après que la part de la valeur ajoutée du secteur privé avait observé une légère reprise entre 2016 et 2017 avec des taux respectifs de 49,8 % et 50,4 %. En 2018, elle marque une stagnation et garde le même taux, soit 50,4 %. Par conséquent la part de la valeur ajoutée du secteur public se situe à 49,6 % pour la deuxième année consécutive.

Tableau 3. Structure de la valeur ajoutée (hors hydrocarbures), par secteur d'activité et secteur juridique

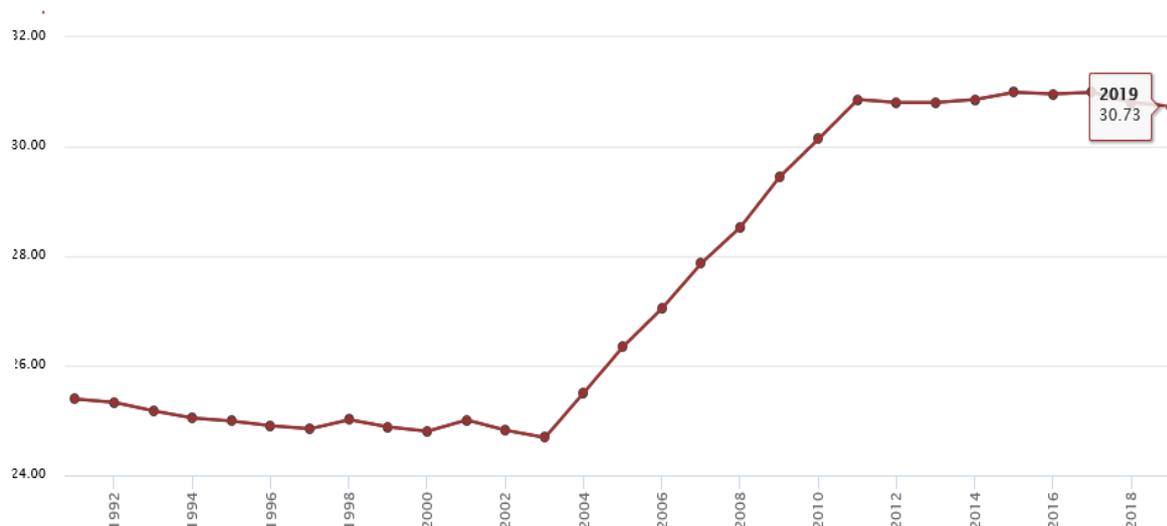
Intitulés / Agrégations	2016		2017		2018	
	Public (%)	Privé (%)	Public (%)	Privé (%)	Public (%)	Privé (%)
Eau & Energie	100,0	0,00	100,0	0,0	100,0	0,0
Mines & Carrières	91,5	8,5	89,5	10,5	92,0	8,0
Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Electriques et Electroniques (ISMMEE)	92,8	7,2	92,0	8,0	90,1	9,9
Mat. Construction	52,8	47,2	50,6	49,4	50,8	49,2
Chimie & Plastiques	20,9	79,1	15,7	84,3	15,2	84,8
Agroalimentaires	12,8	87,2	12,3	87,7	12,8	87,2
Textiles	12,7	87,3	11,5	88,5	10,5	89,5
Cuir & Chaussures	13,6	86,4	12,2	87,8	14,7	85,3
Bois & papier	49,8	50,2	49,8	50,2	46,1	53,9
Industries Diverses	94,2	5,8	94,7	5,3	94,9	5,1
TOTAL	50,2	49,8	49,6	50,4	49,6	50,4

Source : ONS, 2019, Collections Statistiques N° 213/2019, Série E : Statistiques Economiques N° 100, Activité industrielle 2009-2018, p. 18.

1.4. L'industrie et l'emploi

Comme l'indique le graphique ci-dessous, l'industrie algérienne représente 30,73 % de l'emploi total en 2019. Par ailleurs, la structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir que le secteur des services marchands et non marchands absorbe 61,6 % de la main d'œuvre totale. Elle est suivie par le Bâtiment et Travaux Publics (BTP) (16,8 %), l'industrie (13,0 %) et de l'agriculture (8,7 %) (ONS, 2019) (cf. Tableau 3).

Graphique 1. Emploi dans le secteur de l'industrie (% de l'emploi total)



Source : Banque mondiale 2020, Emplois dans l'industrie (% du total des emplois) – Algeria
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.IND.EMPL.ZS?locations=DZ>

Tableau 4. Evolution de l'emploi par secteur d'activité - Secteur public national

Intitulé et agrégation	Emploi			Structure en %			Variation en %
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2018/2017
Mines et carrières	7 153	7 115	6 952	6,9	6,9	6,8	-2,3
Industries Sidérurgiques, Métalliques, Mécaniques, Électriques et Électroniques (ISMME)	42 359	41 436	42 716	40,8	40,3	41,5	3,1
Matériaux de construction, Verre	13 520	13 751	14 231	13,0	13,4	13,8	3,5
Chimie et pharmacie	6 243	6 203	6 314	6,0	6,0	6,0	1,8

Agroalimentaire	18 382	18 477	16 479	17,7	18,0	16,0	-10,8
Textiles, bonneteries et confection	6 829	6 837	6 957	6,6	6,7	6,8	1,8
Cuir et chaussures	1 442	1 448	1 500	1,4	1,4	1,5	3,6
Bois, liège et Papiers	7 882	7 524	7 829	7,6	7,3	7,6	4,1
TOTAL	103 810	102 791	102978	100,0	100,0	100,0	0,2

NB : Les données ne couvrent pas la totalité des entreprises industrielles publiques.

Source : ONS, 2019, Collections Statistiques N° 213/2019, Série E : Statistiques Economiques N° 100, Activité industrielle 2009-2018, p. 21.

1.5. La délocalisation

L'Algérie à notre connaissance n'a délocalisé aucune activité sous l'effet de la concurrence. C'est au contraire la libération de l'économie nationale, amorcée au début des années 1990, qui a mis l'entreprise publique face à des situations concurrentielles auxquelles elle n'était pas préparée. Confrontée à la concurrence extérieure et malgré la dévaluation du Dinar, la désindustrialisation ne peut être contrecarrée dans un contexte international où la Chine « l'usine du monde », occupe une place de plus en plus importante dans les échanges de produits manufacturés, avec 19.51 % des exportations mondiales en 2019 (Banque Mondiale, 2020). L'ouverture de l'Algérie au commerce international a accéléré ce phénomène. Le fait qu'un pays aussi puissant commence à commercer avec l'Algérie a un effet majeur sur la structure de l'économie en Algérie. Tous les produits manufacturiers sont produits en Chine, donc en Algérie on fait le reste, à savoir des services. En ce qui concerne la répartition des importations par partenaire commercial comme indiqué dans le tableau ci-après (Tableau 5), les 5 premiers fournisseurs de l'Algérie (la Chine, la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne) représentent 50,33 % des importations globales et ce, pour l'année 2019.

Tableau 5. Principaux pays fournisseurs de l'Algérie

Unité : millions USD

Principaux Fournisseurs	Valeur	Structure (%)	Taux cumulé (%)	Evolution (%)
CHINE	7 654,26	18,25	18,25	-2,60
FRANCE	4 278,37	10,20	28,46	-10,78
ITALIE	3 410,14	8,13	36,59	-7,18
ESPAGNE	2 929,56	6,99	43,57	-17,21
ALLEMAGNE	2 833,30	6,76	50,33	-10,97
TURQUIE	2 141,10	5,11	55,44	-7,41
ARGENTINE	1 812,59	4,32	59,76	-4,18
ETAS UNIS D'AMERIQUE	1 418,66	3,38	63,14	-13,77
BRESIL	1 136,21	2,71	65,85	-5,48
INDE	968,70	2,31	68,16	-25,43
REP DE COREE	842,25	2,01	70,17	-32,05
ARABIE SAOUDITE	625,41	1,49	71,66	-12,64
POLOGNE	590,74	1,41	75,86	-11,44
FEDERATION DE RUSSIE	587,73	1,40	73,06	-35,47
EGYPTE	584,28	1,39	74,46	6,18
Sous Total	31 813,31	75,86		
Reste du monde (169 pays)	10 120,81	24,14	100%	
Total Général	41 934,12	100%		

Source : Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes, 2019, Statistiques du Commerce Extérieur de l'Algérie, 2019, p. 16.

2. Syndrome hollandais et désindustrialisation de l'Algérie

Après ce tour d'horizon de l'industrie algérienne, nous nous intéresserons à son aspect de perte de compétitivité via l'appréciation du taux de change. Pour ce faire, nous partageons le même constat que Djoufelkit-Cottenet (2008, p. 4). Elle estime que, ce mécanisme ne fonctionne pas dans le cas de l'Algérie. La raison en est, bien que les exportations des hydrocarbures soient importantes, le taux de change réel suit une tendance baissière. Selon la Banque d'Algérie (2022), le taux officiel moyen du dinar algérien par rapport au dollar américain a connu une dépréciation annuelle de 6,21 %, passant d'une moyenne de 126,37 dinars à 134,74 dinars pour 1 dollar. Quant au taux annuel moyen

du dinar par rapport à l'euro s'est déprécié de 10,38 % où les cours enregistrés sont de 160,0275 EUR/DZD en 2021 et de 143,4207 EUR/DZD en 2020. A l'inverse, le taux sur le marché parallèle (Le square Port-Saïd nommé la « bourse informelle », le 04/04/2022, est de 1 euro contre 213 DA à l'achat et 215 DA à la vente. Pour le dollar, on trouve 1 Dollar, pour 1193,50 DA à l'achat et 195 DA à la vente (Babalweb.net, 2022). Par conséquent, théoriquement, les produits industriels et agricole ne pouvaient qu'être compétitifs. Faudrait-il avoir des produits de qualité répondant aux normes en vigueur à exporter outre que des hydrocarbures. L'Algérie exporte peu malgré l'existence de surplus productifs importants dans certaines branches. Suivant ces données, il semble que l'on ne puisse, manifestement, parler du syndrome hollandais puisque le taux de change effectif réel qui a suivi l'exploitation des hydrocarbures, avait une tendance à la baisse alors même que les termes de l'échange n'ont cessé de croître. En effet, si le marché parallèle des changes reflète les distorsions macroéconomiques et les faiblesses institutionnelles du pays, il est aussi le produit de la corruption qui s'est amplifiée ces dernières années. En effet, depuis le choc pétrolier, en l'absence de politiques correctives, le marché des changes parallèle a gagné en profondeur et en sophistication (Bessaha, 2019). Ceci nous amène à considérer la dimension institutionnelle du problème de la désindustrialisation à laquelle nous assistons en Algérie.

Dans la même lignée, Bellal (2013, pp. 1-13), après une analyse empirique de l'évolution des termes de l'échange avec celle du taux de change effectif, en Algérie pendant la période du boom, c'est-à-dire à partir de 1999, affirme l'absence manifeste des mécanismes du syndrome hollandais. D'où l'intérêt de recourir à des grilles d'analyse autres que la théorie du syndrome hollandais pour expliquer le phénomène de la désindustrialisation en Algérie (Sid Ahmed, 1987, p. 903-905). Ceci nous amène à examiner la dimension institutionnelle du problème de la désindustrialisation à laquelle nous assistons en Algérie. C'est-à-dire que la désindustrialisation ne saurait être réduite à un phénomène d'appréciation du taux de change effectif réel. Voilà pourquoi certaines questions méritent d'être posées dans le cadre de l'Algérie, en particulier la question liée à la gouvernance.

En somme, la désindustrialisation de l'Algérie se caractérise à la fois par l'effondrement continu des effectifs de l'industrie et par une baisse de la contribution de l'industrie à la richesse créée par le pays. Le lien entre la désindustrialisation et le manque de compétitivité de l'économie algérienne y était également présent. L'industrie algérienne n'est pas exportatrice. Ceci n'est pas due à la surévaluation du dinar mais à la qualité médiocre des produits.

Dans sa stratégie de l'après-pétrole, l'Algérie envisageait l'exportation de ses produits industriels. Cet objectif est loin d'être réalisé, car la part des hydrocarbures reste toujours dominante dans les exportations du pays alors que celle des exportations hors hydrocarbures reste toujours marginale. Elle ne représente que 6,92 % de la valeur globale des exportations, soit 1,31 milliard de \$. Cette dernière a enregistré une baisse de 10,01 % par rapport au premier semestre 2018 (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2019, p. 32). A la fin du 1^{er} semestre de l'année 2019, les PME en Algérie, constituent une grande partie du tissu économique avec 1171945 entreprises. La majorité des PME activent principalement dans les services, l'Artisanat et le Bâtiment, Travaux Publics ET Hydraulique (BTPH), alors que seulement 8,71 % sont des PME à caractère industriel (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2019, p. 4).

Par ailleurs, l'industrie algérienne est en train de subir une transformation structurelle alors qu'elle passe d'une économie socialiste contrôlée par le gouvernement à une économie de marché. Par conséquent, la production industrielle a chuté, les usines inefficaces étant fermées ou cédées pour un dinar symbolique et les grandes industries surdimensionnées réduites. En 1986, avec l'effondrement des cours pétroliers, la vulnérabilité de l'économie algérienne caractérisée par son extrême dépendance envers ses hydrocarbures apparaît dans toute son ampleur et met le pays en quasi-cessation de paiement. Le pays a donc été obligé de procéder au rééchelonnement de sa dette extérieure, évaluée à plus de 25 milliards \$, au début des années 1990 (ANDI, 2019, p. 32-33). Ce rééchelonnement, accompagné d'un Plan d'Ajustement Structurel (1990-1994), fut très douloureux pour la majorité de la population, en particulier les catégories sociales fragilisées. Des centaines de milliers d'emplois seront perdus et le revenu moyen de l'Algérie a chuté drastiquement.

Pour revenir à notre question de savoir pourquoi parle-t-on de la désindustrialisation de l'Algérie (Amarouche, 2006; Benabdellah, 2006; Dahmani, 2004; Djoufelkit-Cottenet, 2003, 2008; Gouméziane, 1994; Sid Ahmed, 1987; Talha, 2001). C'est parce que, sûrement, nous faisons illusion à l'incapacité de l'industrie algérienne à être concurrentielle (qualité de produits ne répondant pas aux normes) et à satisfaire les besoins du marché interne. La société algérienne a évolué, les besoins socio-économiques également et de nouveaux besoins sont apparus. Le consommateur algérien est désormais plus exigeant, car plus instruit, plus cultivé politiquement et plus ouvert sur le monde. Il a adopté des comportements de consommation similaires à ceux des pays développés (la consommation des produits étrangers est considérée comme étant un signe de richesse et développement). En effet, cet afflux massif de monnaie étrangère a d'une part, détruit le savoir-faire local du fait

d'un appel important à l'importation ; (il est devenu plus avantageux d'importer que de produire sur place). Ceci a entretenu l'illusion de la richesse et marginalisé les produits locaux. D'autre part, cela a fait naître des comportements de consommation similaires à ceux des pays développés, entretenu l'illusion de la richesse et marginalisé les investissements en capital humain (Martinez, 2010, p. 3).

Cette préférence pour les produits importés a fait que les entreprises algériennes peinent à produire et à vendre en Algérie comme à l'étranger. Ces difficultés entraînent bien sûr une disparition de certaines entreprises qui pèsent sur l'emploi industriel. En effet, si l'État n'établissait pas un certain « protectionnisme dit éducateur »² (Friedrich List, 1841), les produits étrangers modernes arrivent et arriveraient en masse en Algérie, à un prix bas du fait de l'expérience et des économies d'échelle réalisées par les entreprises étrangères. Résultat : les entreprises algériennes ne pourraient pas rivaliser et devenir compétitives car, au début du processus de production (lorsqu'un nouveau bien est produit), les coûts sont toujours élevés. Les entreprises sont ainsi confrontées à d'importants problèmes de trésorerie. La situation financière du secteur faisait apparaître déjà fin 1984 un découvert bancaire de l'ordre de 20 milliards de DA. Même si la restructuration financière consécutive à la restructuration industrielle parvient à apurer cette situation, elle n'a pas pu résoudre pour autant les difficultés que connaissent les entreprises publiques algériennes. A cela s'ajoute le système des subventions mis en place par les dirigeants, pour acheter la paix sociale, qui renforce la distorsion de la structure économique en accentuant la dépendance à l'égard des importations. Les subventions augmentent la demande pour les produits importés comme les denrées alimentaires ou les produits de base. Il va sans dire que d'autres obstacles entravent le développement de l'industrie pour répondre à la demande intérieure, mais la réduction des importations et le remplacement des subventions universelles par des subventions ciblées aideraient ce secteur à répondre aux besoins du marché intérieur. Globalement, il convient de noter qu'il est assez difficile de se faire une idée précise de l'efficacité de l'appareil industriel. Il faut toutefois ajouter que cet effort considérable d'investissement a produit des acquis de grande valeur pour le pays, mais difficiles à mesurer, et en particulier des capacités nationales d'engineering et de réalisation. Bien qu'insuffisantes par rapport aux besoins du développement, celles-ci constituent

² Eduquer l'industrie d'une nation c'est à dire, protéger sur le moyen terme et sur des secteurs d'activités ciblés, le marché national. Pour cela, Friedrich List, 1840 préconise (i) l'utilisation des droits de douane pour favoriser l'éclosion d'industries compétitives. (ii) une intégration dans le libre-échange sur le long terme.

cependant l'embryon d'une certaine autonomie de la fonction d'investissement de l'économie algérienne.

3. Désindustrialisation et cadre institutionnel

La qualité des institutions est un facteur décisif pour savoir si la richesse en ressources naturelles (RN) sera une bénédiction ou, au contraire, une malédiction dans l'optique d'un développement durable inclusif. La qualité des institutions qui régissent la gestion des recettes publiques déterminera en effet le cadre du partage de la rente des RN et le contexte dans lequel l'exploitation et la commercialisation des ressources peuvent être appliquées de manière bénéfique au développement. Quand les institutions fonctionnent mal ou s'effondrent, la conséquence peut être le chaos. Certains chercheurs (Mehlum et al., 2006; Robinson, 2006; Brunnschweiler & Bulte, 2008; Acemoglu et al., 2002) affirment que les institutions sont plus faibles dans les pays riches en ressources, car il est facile pour les élites de capter les revenus issus de l'exploitation de RN. De grandes sources de revenus ponctuelles, comme un projet pétrolier, peuvent être gérées en dehors du processus budgétaire normal et sont facilement capturées par des élites au pouvoir. Les fonds souverains, les sociétés pétrolières nationales et les sous-traitants des opérations extractives sont des exemples d'outils utilisés pour capter les revenus. En tant que telles, les élites des pays riches en RN sont moins susceptibles d'investir dans des entreprises productives, telles que les industries manufacturières créatrices d'emplois, que de poursuivre la recherche de rentes et le contrôle de ces ressources. Dans certains cas, des dirigeants ont également créé de nouvelles réglementations pour avoir accès à ces ressources ou pour donner accès à des amis, un processus surnommé par Auty (1993), le « recyclage de la rente » (Auty), ce qui favorise la corruption et nuit au développement institutionnel.

En Algérie, le déclin du secteur industriel, dans un contexte de boom, signifie-t-il pour autant que c'est le mécanisme décrit par la théorie du syndrome hollandais qui en est à l'origine ? A ce stade de l'analyse, il nous semble opportun de faire passer la réponse à la question par l'examen de l'aspect institutionnel. Le problème de l'industrie algérienne est plus profond. Il dépasse de loin la question de l'appréciation du taux de change. Il est d'ordre institutionnel. Au-delà de l'appréciation du taux de change, d'autres mécanismes pourraient entrer en ligne de compte pour expliquer les mauvaises performances économiques de certains pays riches en RN. C'est ainsi que certains économistes se sont tournés vers les variables institutionnelles pour tenter de trouver une justification à la malédiction des RN.

4. Institutions et syndrome hollandais

Les facteurs politiques et institutionnels sont ainsi identifiés (Tableau 6) comme étant susceptibles de fournir une explication au retard économique de certains pays riches en RN. A titre d'exemple, le récent Rapport des Nations Unies sur la gouvernance en Afrique (2018) montre que beaucoup de pays africains riches en RN n'ont pas su gérer leurs ressources de façon à augmenter les recettes publiques et à déclencher une croissance solidaire et transformative. La forte dépendance de ces pays à l'égard des exportations des RN, dont les cours sont très instables, explique la présence d'une série d'impacts négatifs. Ces derniers consistent notamment en la lourdeur des déficits budgétaires et commerciaux, la réduction des recettes publiques intérieures, la faiblesse des taux d'investissement, la diversification limitée de l'économie, et la montée des inégalités et de la pauvreté. Dans certains cas extrêmes, c'est à la dotation de ces ressources que sont imputés la vulnérabilité économique, les tensions sociales, l'instabilité politique et les conflits violents (Nations Unies, 2018, p. 8). Ces corrélations ne sont toutefois pas automatiques et de nombreux facteurs à l'image de la capacité institutionnelle, des mécanismes de redistribution ou de la localisation des ressources semblent jouer un rôle.

Barro (1996), Hausmann et Rigobon (2003) avancent l'idée de l'absence de démocratie. Les conflits armés (Collier et Hoeffler, 2000) peuvent également être une des causes de mauvais résultats en matière économique. Mehlum et al. (2006), Robinson (2006), et Brunnschweiler & Bulte (2008) soulignent la qualité des institutions (bureaucratie, droits de propriété, stabilité politique) en place. Knack et Keefer (1995) affirment l'existence d'une relation positive entre les différents indicateurs (la qualité de la bureaucratie, la corruption, droits de propriété, stabilité politique et liberté civile) de la qualité institutionnelle et la performance économique. Mauro (1995) affirme que les pays dont l'indice de corruption est très élevé tendent à avoir un niveau de croissance très faible. Auty (1993) et Sachs & Warner (1995) ont confirmé l'hypothèse que la manne pétrolière (i) produit la marginalisation non seulement d'autres secteurs d'activités (agriculture, industrie...). C'est-à-dire qu'elle crée un déséquilibre sectoriel découlant d'une forte demande en ressources naturelles et d'une perte de compétitivité dans les autres secteurs économiques est connu sous le nom de « syndrome hollandais ». Mais aussi, (ii) qu'elle engendre la corruption et le clientélisme. Auty (1993) a développé une théorie dite « recyclage de la rente », par laquelle il affirme que dans un pays riche en ressources naturelles,

la corruption est le produit d'une préférence de la recherche de rente sur le développement économique. Selon lui, il s'agirait d'un système produit par la mauvaise gouvernance (qualité institutionnelle) dont l'objectif est le contrôle des recettes. Les responsables politiques, les agents économiques et de groupes d'influence ont tendance à manipuler la rente en leur faveur, ce qui affecte la trajectoire de développement du pays. Par conséquent, l'État devient rentier (prédateur), c'est-à-dire sa mission se résumerait dans la captation des revenus des activités extractives (Etat Rentier)³ ; ce qui assure sa survie, au lieu d'être un Etat développementaliste. Un argument qui pourrait être appliqué au cas de l'Algérie.

Mais au-delà de l'appréciation du taux de change, d'autres mécanismes pourraient entrer en ligne de compte pour expliquer les mauvaises performances économiques de certains pays riches en ressources naturelles. C'est ainsi que certains économistes se sont tournés vers les variables institutionnelles pour expliquer les écarts de développement en pays. Ces écarts ne peuvent s'expliquer uniquement sur base des seuls critères économiques et financiers. En effet, plusieurs auteurs ont identifié des facteurs politiques et institutionnels (Tableau 6) comme étant susceptibles de fournir une explication au retard économique à certains pays richement dotés des ressources naturelles. Barro (1996), Hausmann et Rigobon (2003) avancent l'idée de l'absence de démocratie. Les conflits armés (Collier et Hoeffler, 2000) peuvent également être une des causes de mauvais résultats en matière économique. Mehlum et al. (2006), Robinson (2006), et Brunnschweiler & Bulte (2008) soulignent la qualité des institutions (bureaucratie, droits de propriété, stabilité politique) en place. Knack et Keefer (1995) trouvent une relation positive entre les différents indicateurs de la qualité institutionnelle et la performance économique. De même et dans une analyse instructive portant sur la corruption, Mauro (1995) montre que les pays dont l'indice de corruption est très élevé tendent à avoir un niveau de croissance très faible. Auty (1993) et Sachs & Warner (1995) ont confirmé l'hypothèse que la manne pétrolière produit la marginalisation

³ La théorie de l'État rentier affirme que les «États rentiers» sont ceux qui dépendent régulièrement de montants substantiels de loyer extérieur (Mahdavy, 1970, p. 428). Les revenus récoltés sont «sans effort» et accumulés plutôt que «gagnés» (Beblawi, 1987). De plus, les loyers sont externes (extérieurs à la société, c'est-à-dire qu'ils sont payés par des entreprises étrangères ou des gouvernements étrangers directement à l'Etat). C'est donc cette exogénéité qui permet d'expliquer le caractère autoritaire de ces régimes, par le fait qu'ils disposent de moyens importants pour financer des institutions coercitives, ou, de manière générale, pour ne pas prendre leurs responsabilités vis-à-vis de la société en ne répondant pas à ses demandes de meilleure gouvernance. L'Etat est le principal bénéficiaire des loyers (Mahdavy, 1970 ; Beblawi, 1987) qui deviennent le principal facteur de l'économie de l'État.

non seulement d'autres secteurs d'activités (agriculture, tourisme, etc.) mais aussi, qu'elle engendre la corruption et le clientélisme : comment, pourquoi ?, c'est ce que nous allons voir ultérieurement.

Tableau 6. Causes non économiques du syndrome hollandais

Auteurs	Mécanismes
<ul style="list-style-type: none"> • Barro (1996) • Hausmann & Rigobon (2003) 	Absence de démocratie
<ul style="list-style-type: none"> • Collier & Hoeffler (2000) 	Conflits armés
<ul style="list-style-type: none"> • Knack & Keefer (1995) • Mehlum et al. (2006) • Robinson (2006) • Snyder (2006) • Acemoglu et al. (2002) • Brunnschweiler & Bulte (2008) 	Qualité institutionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Auty (1993) • Mauro (1995) • Sachs & Warner (1995) 	Corruption et clientélisme
<ul style="list-style-type: none"> • Rajan & Subramanian (2008) 	Aide internationale

Concernant la qualité institutionnelle, Mehlum et al. (2006) ont montré que l'environnement institutionnel est un élément de premier ordre pour les pays riches en ressources naturelles. Des institutions politiques de qualité (démocratie, bonne gouvernance, respect de droits de l'homme...) aideraient ces pays à échapper à la « malédiction des ressources » et celle-ci est d'autant plus faible que la qualité institutionnelle d'un pays est élevée. Les auteurs ont défini deux catégories d'institutions à savoir, les « bonnes » et les « mauvaises ». Les premières permettent que la rente des ressources naturelles soit « *utilisée dans une optique de stimuler la croissance économique et d'augmenter la production* » (Mehlum et al., 2006, p. 10) tandis que les secondes « *créent des situations où les groupes d'influences et les responsables politiques cherchent à accaparer les revenus par l'entremise de la recherche de rentes, clientélisme, rébellion, etc.* ». (Mehlum et al., 2006, p. 14). Ainsi, l'abondance en ressources naturelles deviendrait une malédiction pour un pays riche en ressources naturelles uniquement si ses institutions sont mauvaises et une bénédiction dans le cas contraire. Les résultats de cette étude semblent se confirmer dans plusieurs pays. Ainsi, le Botswana, dont 40 % du PIB sont issus de l'exploitation des diamants, a connu la plus forte croissance des pays d'Afrique depuis 1965 (Silve, 2012). Acemoglu et al. (2002) attribuent cette performance à la qualité remarquable de ses institutions. Dans ce domaine, le pays a obtenu une note

de 61 sur 100 et se classe 34^{ème} sur 176 pays (Transparency International, 2019). Au niveau du continent africain, il s'est vu décerner la palme d'or. La protection de la propriété privée et les limites institutionnelles au pouvoir exécutif sont entre autres des paramètres de qualité institutionnelle pouvant expliquer la réussite du Botswana (Acemoglu et al., 2002). La Norvège qui disposait de ressources en pétrole importantes figure également parmi les pays ayant échappé au syndrome hollandais grâce à l'excellente qualité de ses institutions qui la classe parmi les pays les moins corrompus au monde, avec une 6^{ème} place mondiale sur les 176 pays étudiés et un score de 85 sur 100 (Transparency International, 2017).

5. Ressources naturelles et développement économique de l'Algérie

5.1. Disparités régionales

L'Algérie se caractérise par une superficie importante de son territoire. Elle est le pays le plus étendu du Maghreb et du continent africain. Sa superficie en fait un vaste territoire très contrasté d'un point de vue économique, démographique et climatique. Or, la configuration géographique et les caractéristiques physiques et naturelles du territoire vont influencer sur les aptitudes de développement de chaque région. C'est dans le Tell qu'habitent plus de 60 % de la population algérienne qui bénéficie ainsi de l'attrait touristique des stations balnéaires et des terres fertiles peu présentes ailleurs dans le pays. En effet, l'Algérie se compose de près de 85 % de zones désertiques et de chaînes montagneuses avec le Hoggar comme point culminant (3.003 mètres d'altitude). En effet, c'est sur cette étroite bande littorale (1,7 % du territoire) qui borde la Méditerranée que se concentre près de 40 % de la population algérienne (245 hab./km²) et que se trouvent les terres agricoles les plus riches, les ressources en eau les plus abondantes et le potentiel forestier. Cette zone est la mieux dotée en infrastructures de transport et de communication (routes, voies ferrées, ports, aéroports) ainsi que de toutes les commodités (eau, électricité, téléphone) nécessaires à l'activité industrielle. Il n'est par conséquent pas étonnant d'y voir se concentrer l'essentiel des activités industrielles du pays : 91 % des industries sidérurgiques, mécaniques, métallurgiques et électroniques, 90 % des industries des matériaux de construction, 85 % des industries chimiques, 65 % des industries du cuir et 56 % des industries textiles (CNES, 2020). La succession de reliefs différents explique également les fortes variations climatiques entre le nord, le centre et le sud du pays. La région du nord du pays offre également d'excellentes conditions

de localisation pour les activités économiques et humaines du fait d'un bon maillage infrastructurel et urbain, d'équipements de formation, d'une qualification élevée de la population, etc. Le Sud de l'Algérie comprend la totalité des réserves de pétrole et de gaz du pays. La répartition géographique de la population et des activités a engendré un déséquilibre économique préoccupant entre la bande littorale du Nord et le Sud du pays qui présente les moins bons indicateurs économiques (chômage, pauvreté) malgré l'activité intense due à l'exploitation des hydrocarbures (Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, 2001). La plupart des travaux ayant traité ce sujet émanent de la BM ou le PNUD. Ces études montrent que l'Algérie a enregistré une diminution significative des inégalités (PNUD, 2015) et que c'est le pays le moins inégalitaire en Afrique (Banque Mondiale, 2017). Aussi, comme le montre le tableau ci-après, la répartition régionale des entités économiques⁴ indique que, près de 634 220 entités sont concentrées au niveau de la région nord du pays, soit deux tiers de l'ensemble des entités économiques. Et, environ 85 010 entités économiques ont été recensées dans la région Sud, (ONS, 2012, p. 16).

Tableau 7. Répartition des Entités économiques et administratives par Région

Région	Entités Economiques		Entités Administratives		Total/Région
		%		%	
Nord Centre	322 183	33,57	16 549	27,42	338 732
Nord-Ouest	170 128	17,72	10 313	17,09	180 441
Nord Est	141 909	14,78	8 924	14,78	150 833
Hauts Plateaux	240 488	25,05	17 167	28,45	257 655
Sud	85 010	8,85	7 387	12,24	92 397
Total	959 718	100	60 340	100	1 020 058

Source : ONS, 2012, Premier Recensement Economique - 2011 - Résultats Préliminaires de la première phase, Série E : Statistiques Economiques, N° 168, p. 127.

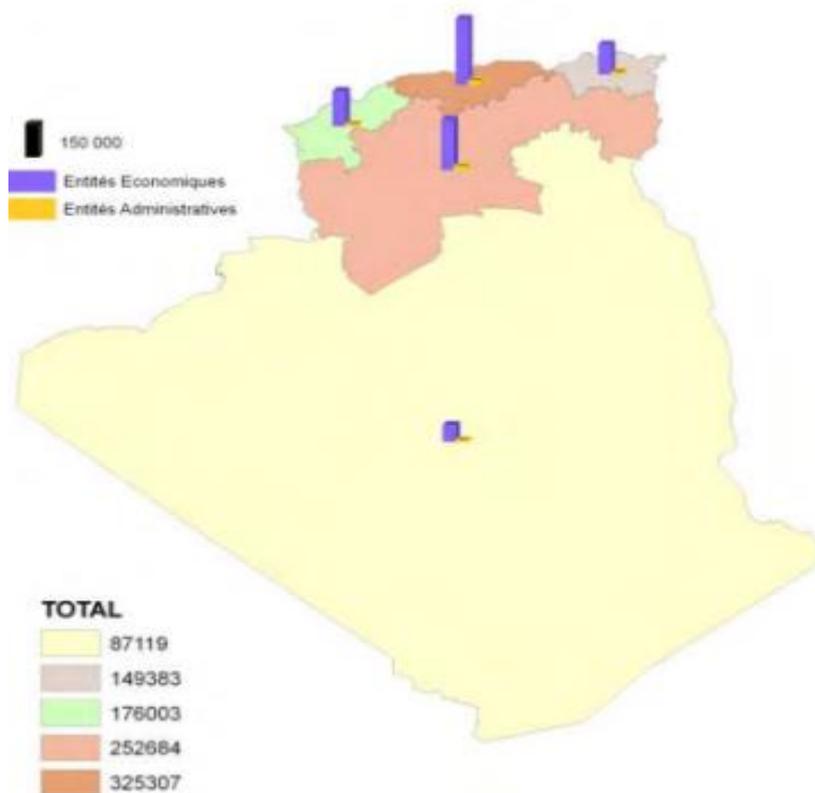
Quant aux entités administratives⁵ le nombre d'entités recensées est de 60 340. La répartition de ces entités par grandes régions révèle les éléments suivants :

⁴ Sont les entités dont la fonction principale consiste en la production de biens et services marchands (ONS, 2012, p. 134).

⁵ Toutes les entités dont l'activité principale consiste à fournir à la collectivité des biens et services non marchands sont considérées comme étant des entités administratives. Les biens et services sont considérés comme non marchands lorsqu'ils sont offerts gratuitement ou à un prix économiquement non significatif. A ce titre, nous y trouvons dans le champ des

- ✓ Près de 27,4 % des entités administratives se trouvent au niveau de la région Nord Centre, soit environ 16 549 entités.
- ✓ La région Nord-Ouest compte 10 313 entités administratives, soit 17,09 % des entités administratives.
- ✓ Environ 8 924 entités administratives ont été recensées dans la région Nord Est, soit la part de 14,8 % de l'ensemble des entités administratives.
- ✓ Près de 17 167 entités administratives ont été recensées dans les Hauts Plateaux, soit 28,45 %.
- ✓ Enfin, il a été recensé près de 7 387 entités administratives dans la région Sud, soit la part de 12,2 % de l'ensemble des entités administratives.

Répartition des entités économiques et administratives par Région



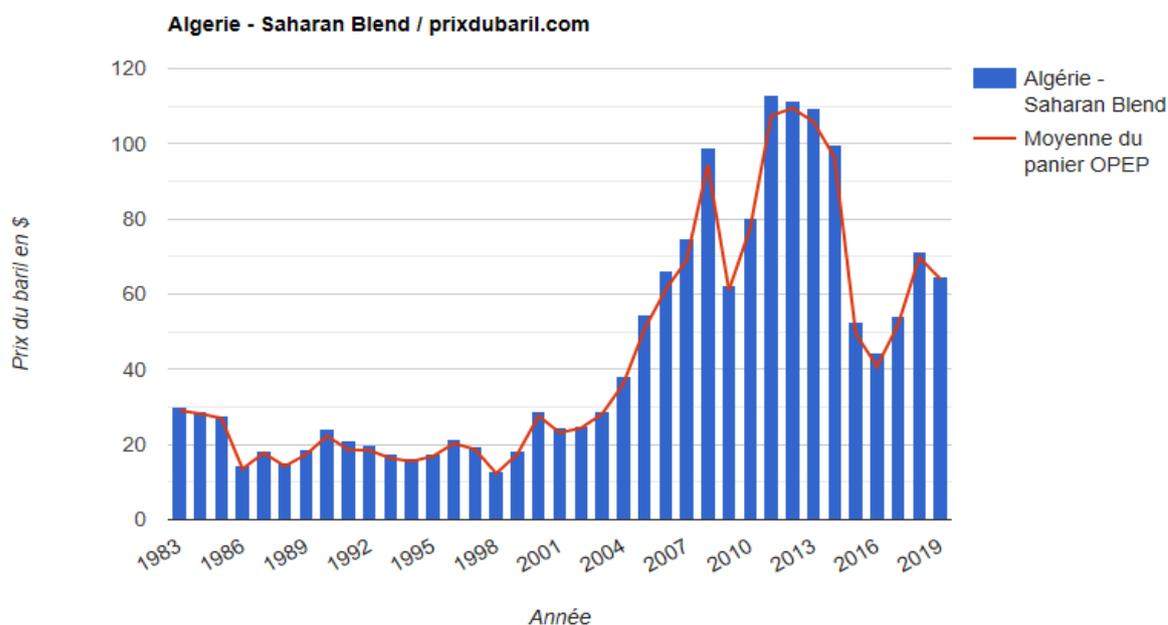
Source : ONS, 2012, Collections Statistiques N° 172/2012 Série E : Statistiques Economiques N° 69, Premier Recensement Economique - 2011 – Résultats Définitifs de la Première Phase. p. 107.

entités administratives toute l'Administration Centrale (les Ministères), les collectivités locales (communes, dairas et wilayas), les Etablissements Publics à caractère administratif (Universités, écoles publiques, hôpitaux, centres publics de soins, etc.), (ONS, 2012, p. 134).

5.2. Impact économique de l'exploitation des ressources pétrolières après l'indépendance

Après son indépendance en 1962, l'Algérie a développé son secteur pétrolier dans des circonstances particulièrement difficiles, à savoir une économie complètement désorganisée, un niveau extrêmement faible du capital humain et des infrastructures de base, particulièrement dans la région productrice de pétrole (Malti, 2012). A la suite de la nationalisation du secteur au début des années 1970, la part de la SONATRACH⁶ dans la production des hydrocarbures (pétrole et gaz) passe de 31 % en 1970 à 82 % en 1980 pendant que la part du secteur augmente pour atteindre 40 % du PIB algérien dans le courant des années 2000 (Leroux, 2018) (Graphique 1). A partir de ce moment, l'économie algérienne subit une croissance rapide permettant au pays de réduire l'écart de revenus avec les pays développés. Tout au long de la période 1962-1985, le pays a atteint les plus hauts taux de croissance de toute l'Afrique, soit 7,2 % en moyenne annuelle. Parallèlement, on a observé, entre 1966 et 1977, une amélioration du pouvoir d'achat des ménages de 4 % par an ainsi qu'un recul du taux de chômage de 33 à 22 % (Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2002) pour s'établir à 10,5 % en septembre 2016 (FMI, 2017).

Graphique 2. Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en dollars par baril



Source : Prix du Baril.com, 2020, <https://prixdubaril.com/petrole-index/petrole-algerie.html>

⁶ Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures.

Aussi, le décollage des prix du pétrole à partir des années 2000 a permis à l'Algérie de rembourser par anticipation sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres, dans le cadre des programmes d'ajustement avec le Fonds Monétaire International (1994 à 1998). Après une relative stabilisation entre 2001 et 2003 (22,5 - 23 milliards de dollars), l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme a connu une tendance baissière depuis l'année 2004, Il est passé de 21,410 milliards de dollars fin 2004 à 16,485 milliards de dollars fin 2005. L'année 2006 s'est caractérisée par une forte réduction en la matière (10,93 milliards de dollars), atteignant un encours de fin de période de 5,062 milliards de dollars (Banque d'Algérie, 2010, p. 80). En conséquence, le ratio dette extérieure à moyen et long terme par rapport au produit intérieur brut serait de l'ordre de 3 à 4 % en 2007 contre 59 % pour l'année 1999 et 74 % en 1996 (Banque d'Algérie, 2010, p. 71). En outre, ce boum pétrolier a permis à l'Algérie d'investir dans des projets d'infrastructures (autoroutes, métro, tramways, chemin de fer) et d'améliorer son indicateur de développement humain (IDH). A titre d'illustration, en 2016, son IDH se situait à la 83^{ème} place sur 188 pays classés (PNUD, 2016), faisant entrer l'Algérie dans la catégorie des pays à revenus moyens avec un revenu annuel par habitant de 5470 \$ en 2014 (Banque mondiale, 2016). Entre 2009 et 2014, l'IDH est passé de 0,69 à 0,74 (Perspective Monde, 2016) classant l'Algérie dans la catégorie des pays à développement humain élevé (PNUD, 2016). Entre 1995 et 2014, l'IDH de l'Algérie a progressé de presque 27 %. Cette progression s'explique, notamment, par une amélioration de l'espérance de vie à la naissance qui a progressé de 16,6 ans et par la durée moyenne de scolarisation qui a augmenté de 5,8 ans.

5.3. Influence des fluctuations récentes du cours du baril

A partir du milieu de l'année 2014, le prix du baril de pétrole amorce un recul important passant d'environ 115 \$ à 43 dollars en quelques mois (graphique 2). La diminution des recettes qui en a résulté a engendré une détérioration des équilibres macroéconomiques algériens. Ainsi, la conséquence des restrictions budgétaires liées à la baisse de la rente pétrolière, 189 projets d'investissement ont été gelés et 12 autres, purement et simplement, abandonnés (Maghreb Emergent, 2016). Ces 201 gels et annulations, représentent 69 % des projets de réalisation de 291 marchés couverts au titre du plan quinquennal 2015-2019. L'austérité a donc été érigée comme principe de rationalisation des dépenses publiques et la croissance économique s'est ralentie, plafonnant à 2,9 % pour 2016 (FMI, 2017). L'inflation s'est établie à 6,4 % en 2016 contre 4,8 % en 2015, en partie sous l'effet de l'évolution des taux de change et de la dépréciation du dinar (Banque Mondiale, 2017). Le taux

de chômage a atteint 12,3 % en 2017, soit une hausse de 1,8 % par rapport à septembre 2016 (ONS, 2017) et devait atteindre 13,2 % en 2018, en raison notamment du ralentissement de l'activité économique (croissance prévue de 0,8 %) (Maghreb Emergent, 2017). Il reste particulièrement élevé chez les jeunes (26,7 %) et les femmes (20,0 %) (FMI, 2017). Les réserves de change ont diminué de 30 milliards de dollars pour se situer à 113 milliards de dollars fin 2016, ce qui correspond à l'équivalent de 23 mois d'importations. Dans l'hypothèse du maintien à un niveau bas des cours pétroliers, le FMI (2017) table sur une diminution des réserves à 37,8 milliards à l'horizon 2022, équivalant à 8 mois d'importations. De plus, le total de la dette extérieure qui s'établissait à 2,5 % du PIB en 2016 pourrait augmenter si les autorités décidaient de recourir à l'emprunt extérieur pour financer les déficits futurs (FMI, 2017). Mais, la baisse des recettes pouvait ne pas s'expliquer uniquement par l'effondrement des cours du pétrole mais aussi par une baisse de la production consécutive à l'attaque du complexe gazier d'In Amenas, en 2013. Enfin, le compte des transactions courantes est passé, pour la première fois en 15 ans, d'une situation excédentaire à une situation déficitaire. En 2014, le déficit représentait plus de 16 % du PIB alors qu'entre 2000 et 2013, les excédents du compte courant avoisinaient 12,5 % du PIB (FMI, 2017).

5.4. Rente pétrolière et fragilisation de l'économie algérienne

Modification du tissu sectoriel et effort d'investissement

Initialement, la manne pétrolière a permis à l'Algérie de se développer économiquement. Pour répondre aux besoins de sa population et bâtir une économie moderne, le pays a puisé dans les ressources de son sous-sol. Les hydrocarbures sont devenus la « drogue dure » de l'économie algérienne. La dépendance au pétrole n'a cessé de croître au fil des années au point de fragiliser l'économie algérienne (Ainas et al., 2012). Ainsi, une part importante des recettes issues des hydrocarbures a été utilisée pour financer le développement du secteur industriel y compris celui des hydrocarbures aux dépens d'autres secteurs jusque-là florissants (Omari et al., 2012). A titre d'illustration, au sortir de l'Indépendance, le secteur agricole était moderne et productif. L'Algérie faisait partie des plus grands producteurs et exportateurs de vin au monde avec une production comprise entre 15 à 17 millions d'hectolitres répartis sur environ 400.000 ha (Bedrani, 1992). En 1962, sa production de blé représentait 24 % de la production céréalière (Ouchichi, 2011). Avec le temps, la part de l'agriculture reste stable dans la croissance économique nationale depuis les années 1980, mais est très variable d'année en année car très dépendante

des conditions climatiques et en particulier des précipitations. En 2020, le secteur agricole contribue au PIB à hauteur de 12 % et emploie 10 % de la population active (Département fédéral des affaires étrangères DFAE, 2020, p. 2) et assure environ 70 % des besoins alimentaires du pays (FAO, 2015, p. 4), tandis que l'industrie contribue à 39.6 % du PIB et emploie 31 % de la population (Département fédéral des affaires étrangères DFAE, 2020, p. 2), en particulier grâce au secteur pétrolier. Le même phénomène a été observé pour le secteur du tourisme qui a aussi été relégué au second plan. Rien qu'entre le deuxième et troisième plan de développement pluriannuels (1970-1973 et 1974-1978), la part des investissements dans ce secteur est passée de 2,5 % à 1,4 % de la totalité des investissements (Widmann, 1976). Le secteur touristique ne représentait plus, que 2 % du PIB en 2017 (Benali, 2017), contre 4 % en 2013 (Meghzili, 2015).

Tableau 8. Evolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB (%)

Années	2011	2012	2013	2017
Part du tourisme dans le PIB (%)	4	4,1	4	2

En matière d'investissements publics, on observe une corrélation positive entre les postes « Dépenses en capital sur financement propres » et « Revenus pétroliers ». Les différents plans de développement (1967-1969, 1970-1973, 1974-1977, 1980-1984 et 1985-1989) ont marqué l'économie nationale à travers l'ampleur des investissements industriels puisque les taux d'investissement sont passés de 20,6 % (1963-1966) à 55 % (1978-1979) avant d'amorcer une chute (44,6 % en 1980-1984) pour s'établir à 40 % pendant le plan 1985-1989 (Bencharif et al., 1996; Tareb, 2009).

Conséquences des choix de politique économique

A l'évidence, les responsables politiques algériens ont considéré la rente pétrolière comme un revenu certain sur la durée. Ils s'en sont servis pour financer les investissements de même que les importations devant permettre de satisfaire la demande interne en biens de consommation. Dans le même temps, ils ont négligé d'investir sur le long terme et en laissant décliner des secteurs économiques anciennement porteurs.

Outre de se répercuter négativement sur les indicateurs macro-économiques du pays, ces choix politiques pourraient avoir des retombées négatives sur les générations futures. Même si les stocks de pétrole ne s'épuiseraient pas totalement, l'Algérie pourrait voir ses exportations de pétrole

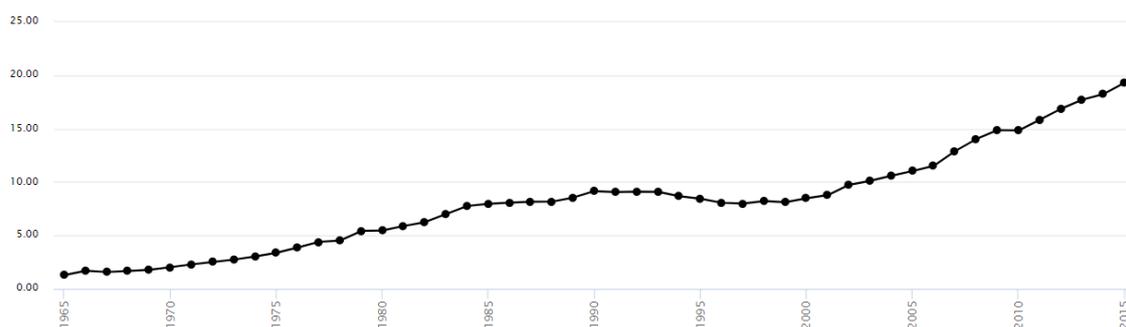
diminuer dans le futur. En effet, l'évolution technologique et le processus de transition vers des énergies plus propres dans les pays développés pourraient conduire à une diminution de la demande en hydrocarbures. La prise en compte de la problématique du réchauffement climatique, notamment, pousse le secteur automobile à prendre progressivement en compte la question des émissions de GES⁷ en proposant des véhicules moins gourmands en carburant ou en utilisant l'électricité comme mode de propulsion. Selon les estimations du site spécialisé EV-Volumes⁸, en 2020, les voitures électriques et hybrides rechargeables ont représenté 3,24 millions, contre 2,26 millions en 2019. Ce qui a commencé avec un ralentissement économique sans précédent lors de la première vague COVID-19 est devenu une réussite pour les véhicules électriques. A titre d'exemple, près de 1,4 million de voitures hybrides ont été immatriculées en Europe en 2020, 137 % de plus qu'en 2019, dans un marché automobile traditionnel (énergie fossile) et en baisse de 20 % d'une année sur l'autre (EV Volumes, 2021). Mais si cette tendance devait se confirmer à l'avenir, elle pourrait engendrer une diminution de la demande totale des voitures à énergie fossile. Par conséquent, la demande de produits pétroliers en provenance notamment de l'Algérie sera réduite. A cela s'ajoute le fait que l'exportation des hydrocarbures pour l'Algérie va être confrontée à une augmentation de sa demande interne en produits pétroliers à la suite de l'accroissement démographique, l'augmentation du niveau de vie de la population et la croissance de l'activité économique.

En effet, la consommation de pétrole en Algérie comme le montre le graphique suivant, pour la période 1965-2015, a enregistré une moyenne annuelle de 8,16 %. Le changement enregistré entre la première et la dernière année est de 1.397 %. C'est en 2015 qu'on enregistre la valeur la plus élevée (19,3) et c'est en 1965 qu'on enregistre la valeur la plus basse (1,29) (Perspective Monde, 2018). Quant à la consommation du gaz, sur l'ensemble de la période 1965-2015, on enregistre une moyenne annuelle de 14,67. Le changement enregistré entre la première et la dernière année est de 4.953 %. C'est en 2015 qu'on enregistre la valeur la plus élevée (35,12) et c'est en 1965 qu'on enregistre la valeur la plus basse (0,69) (Perspective Monde, 2018). Dans son discours du 1^{er} juin 2014, Monsieur Abdelmalek Sellal (Premier Ministre algérien de l'époque, déclarait devant l'Assemblée Populaire Nationale que, d'ici 2030, si les réserves restent à leur niveau actuel, l'Algérie ne sera plus en mesure d'exporter d'hydrocarbures, ses réserves permettant seulement de couvrir ses besoins internes (Tahir, 2014).

⁷ Gaz à effet de serre.

⁸ <https://www.ev-volumes.com/>

Graphique 3. La consommation de pétrole en Algérie 1965-2015



Source: British Petroleum (BP), 2020, Statistical Review of World Energy 2020, 69th edition, 68 p.

En 2019, la consommation nationale en matière d'hydrocarbures a augmenté à 45 millions TEP (fin septembre 2019) contre 42 millions TEP durant la même période en 2018, soit une augmentation de 8 % (Algérie Presse Service, 28/10/2019).

A ce stade de la réflexion, on peut légitimement se poser la question de savoir dans quelle mesure l'Algérie pourrait, avec des recettes pétrolières en baisse, continuer à financer son économie pour répondre aux besoins d'une population en croissance ? Une piste de solution pourrait résider dans l'exploitation du gaz de schiste. Effectivement, avec des réserves en gaz de schiste estimées à environ 20 000 milliards de mètres cubes, l'Algérie se classe 3^{ème} au niveau mondial, après la Chine et l'Argentine (US Energy Information Administration (EIA), 2013). Cependant, il faut souligner le fait que l'Algérie ne dispose pas, à l'heure actuelle, de la technologie nécessaire à cette exploitation et sa rentabilité est loin d'être prouvée (Ferhat, 2015). Par ailleurs, l'extraction du gaz de schiste exige des quantités considérables d'eau, ressource dont l'Algérie n'est pas largement pourvue et qui doit prioritairement être consacrée à satisfaire les besoins en eau de sa population. De plus, les effets écologiques néfastes de ce type d'exploitation et, en particulier, la pollution des nappes phréatiques ne sont plus à démontrer. Enfin, lors du Forum sur le développement énergétique tenu à Alger en 2015, l'ex-PDG de la SONATRACH a déclaré que le gaz de schiste, s'il était exploité, ne changerait pas la donne puisqu'il ne pourrait que servir d'appoint à la satisfaction des besoins à venir de la population algérienne.

De cette analyse, il ressort une fragilité et une vulnérabilité croissantes du modèle algérien dans un contexte de baisse du prix des hydrocarbures. Le manque de diversification des activités pose clairement aujourd'hui un problème d'ordre financier résultant d'un problème de choix stratégique

au niveau politique. L'avenir de l'Algérie ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Pourtant, au départ, les ressources en pétrole et la rente importante qui y était associée laissaient présager un développement économique durable du pays. Comme de nombreux autres pays disposant de stocks importants de ressources naturelles, l'Algérie a sombré dans le syndrome hollandais faute de ne pas avoir réussi à utiliser correctement la manne financière résultant de l'exportation de ses hydrocarbures. Mais si une des raisons de cette déconfiture est à rechercher dans un manque de prévoyance et de vision à long terme des responsables politiques, d'autres causes peuvent également expliquer le phénomène.

La question de la gouvernance en Algérie

Aujourd'hui la majeure partie du budget algérien, soit 2/3, est financée par la fiscalité pétrolière. A titre de comparaison, le cas de la Norvège et la création de son « Fonds pour les générations futures » est particulièrement intéressant. Ce dernier est reconnu comme un modèle en matière de transparence et d'éthique. Il tire sa force des placements réalisés sur les marchés financiers par la Banque de Norvège qui s'est fixée comme règle de n'utiliser qu'un maximum de 4 % des recettes issues de ses ressources naturelles. Dans les faits, cette utilisation a toujours été proche des 3 % (Adrian, 2015). De plus, les principes fiscaux appliqués par la Norvège sont très rigoureux et le gouvernement a l'obligation de les respecter afin de ne pas dépenser sans limites. Le cas de l'Indonésie doit également être épinglé, ce pays ayant réinvesti les recettes issues de la vente externe d'huile de palme, notamment, dans des secteurs capables de réduire sa dépendance aux exportations. Dès lors, la situation compliquée dans laquelle se débat actuellement l'Algérie pourrait ne pas résulter uniquement d'une mauvaise utilisation de la rente pétrolière. Les causes du syndrome hollandais étant multiples (section 1 supra), des défaillances en termes de gouvernance pourraient aussi être à l'origine de ses difficultés actuelles. De la liste des causes non économiques répertoriées (Tableau 6), nous pouvons écarter l'absence de démocratie, les conflits armés et l'aide internationale qui ne s'appliquent pas ou plus, à l'heure actuelle, au cas algérien. Nous allons donc étudier la situation du pays en termes de qualité institutionnelle et de corruption qui sont deux facteurs non économiques pouvant venir renforcer les effets d'une utilisation inadéquate de la rente pétrolière.

La qualité institutionnelle en Algérie

Selon le Natural Resource Governance Institute, « une bonne gouvernance signifie des règles fortes et exhaustives, des institutions compétentes pour les faire respecter, un contrôle indépendant et une volonté des gouvernements de suivre lesdites règles » (Natural Resource Governance Institute, 2017, p. 30). En la matière, l'Algérie présentait en 2013 un RGI⁹ de 38 sur 100, soit un niveau "défaillant", plaçant le pays au 45^{ème} rang sur 58 pays étudiés. Pour l'Algérie, le constat est accablant. A l'exception du cadre institutionnel et juridique qui obtient une note un peu supérieure à la moyenne, le pays a une note insuffisante voire très insuffisante pour les trois autres composantes du RGI (Tableau 9). Quatre ans plus tard, la situation est loin de s'être améliorée puisque le RGI algérien est passé de 38 à 33/100 et fait reculer le pays à la 73^{ème} position sur 89 étudiés.

L'analyse des différents indicateurs révèle que la capacité du pays à gérer ses ressources laisse fortement à désirer. Sa défaillance en termes de gouvernance peut s'expliquer autant par la mauvaise qualité institutionnelle que par un rôle important de l'Etat dans la gestion des ressources naturelles. En Algérie, le rôle de l'Etat ne peut être négligé vu son impact sur la bonne utilisation de la rente pétrolière. En effet, au travers de l'entreprise nationale SONATRACH, l'Etat bénéficie d'un grand espace de liberté d'action en ce qui concerne l'octroi des permis d'exploration, d'exploitation et d'exportation du pétrole et de ses produits. Cette importance de l'Etat est associée à une carence des institutions susceptibles d'exercer un contrôle sur l'utilisation de la rente pétrolière et à l'absence de transparence et de communication des informations relatives à la production, aux recettes et aux paiements.

Le déficit institutionnel de l'Algérie apparaît donc comme un des facteurs potentiellement explicatifs du syndrome hollandais qui empêche la transformation de la présence de ressources naturelles en moteur de développement pour le pays.

⁹ Le Resource Governance Index mesure la qualité de la gouvernance.

Tableau 9: RGI et ses composantes pour l'Algérie en 2013 et 2017

	2013		2017	
	Place	Note	Place	Note
RGI	45 ^{ème} /58	38/100	73 ^{ème} /89	33/100
Cadre institutionnel et juridique	37 ^{ème} /58	57/100	-	-
Pratiques de divulgation	38 ^{ème} /58	41/100	-	-
Garanties et mesures de contrôle de qualité	51 ^{ème} /58	28/100	-	-
Conditions générales de gouvernance	39 ^{ème} /58	26/100	63/89	35/100
Réalisation de la valeur	-	-	60/89	40/100
Gestion des revenus	-	-	68/89	25/100

La corruption

Un autre problème majeur étroitement associé aux flux énormes de recettes résultant des exportations de pétrole est celui de la gestion opaque des contrats (Benderra, 2005). En Algérie, elle mènerait à une explosion et à une généralisation de la corruption à tous les niveaux de la société et dans tous les secteurs d'activités (Mutin, 1998). Elle toucherait autant les élites politiques que les simples agents économiques. Que cette corruption vise des fins d'enrichissement personnel ou favorise les intérêts d'entreprises, elle se fait toujours au détriment de l'intérêt général des citoyens. Le phénomène de corruption serait favorisé par l'environnement socio-économique et administratif dans lequel évolue l'agent public, à savoir des dysfonctionnements de l'administration, des défaillances organisationnelles, une bureaucratie importante, etc. « *Il y a généralisation de la corruption dans le circuit de la rente pétrolière. Chaque opération avec l'étranger est l'occasion de pots de vin importants, de détournements, d'enrichissement rapide. Un ancien premier ministre lancera un véritable brûlot en évaluant la corruption à quelque 23 milliards de \$ au cours des dernières années notamment à l'occasion de la gestion du plan anti-pénuries* » Mutin (1998, p. 7).

Sans passer en revue la liste des scandales pour corruption, nous pouvons citer, à titre d'exemple, l'affaire SONATRACH et celle de l'autoroute Est-Ouest qui ont défrayé la chronique ces dernières années en Algérie et qui ont mis au jour des affaires de corruption à grande échelle. L'affaire SONATRACH (entreprise active dans le secteur des hydrocarbures), qui s'est déclinée en trois volets depuis 2010, porte, notamment, sur le détournement de fonds publics, des sur/sous-facturations, des contrats de gré à gré sans appel d'offres, de l'évasion fiscale, le détournement de fonds publics, etc. L'affaire de

l'autoroute Est-Ouest concerne la construction d'une autoroute longue de 1 216 km, dont le chantier a été démarré en 2007, qui devait être terminé en 2010 et qui est, à ce jour, toujours inachevée. Sa construction est devenue un véritable gouffre financier. 13 milliards de dollars y ont été engloutis au lieu des 7 milliards initialement prévus (Mebtoul, 2012). Elle a donné lieu au plus gros pot de vin connu de son histoire, soit environ 200 millions d'euros (Martinez, 2010). Outre le dépassement budgétaire important, l'infrastructure en termes d'équipement y est défailante (nombre insuffisant de stations-services et absence d'aires de repos) et la qualité de l'infrastructure proprement dite est insuffisante comparée aux normes internationales. La corruption a ainsi débouché sur un projet ne respectant pas le cahier des charges et ne répondant pas aux normes minimales.

Tableau 10. Indice de corruption de l'Algérie de 2019 à 2021¹⁰

Année	2019	2020	2021
Note (sur 100)	35/100	36/100 (+1)	33/100 (-3)
Classement	104/180	105 ^{ème} /168	117 ^{ème} /164

Il est extrêmement difficile d'évaluer l'étendue de la corruption et des détournements de fonds publics en Algérie. Les études menées par la Banque mondiale et par Transparency International (2019, 2020 et 2021) montrent que l'Algérie a reculé de la 104^{ème} place sur 180 pays en 2019, à la 117^{ème} place sur 164 en 2021 (Tableau 10). Dans le même intervalle, sa note globale a chuté, passant de 36 à 33 sur 100 (-3 points depuis 2020 (Tableau 10)). Entre 2019 et 2021, sa note moyenne se situait autour de 34 sur 100, ce qui est extrêmement faible et montre que l'Algérie n'a pas jugulé le phénomène de corruption qui mine le pays.

Ce classement pourrait même être considéré comme le reflet de l'absence d'efforts de l'Etat en faveur de la lutte contre la corruption. Bien que l'Algérie ait ratifié, en 2004, la Convention internationale de lutte contre la corruption et ait, dans la foulée, promulgué plusieurs lois pour la transposer dans sa législation¹¹, le pays n'a enregistré aucune amélioration en la matière. Bien au contraire,

¹⁰ Le tableau a été réalisé par les auteurs à partir des données tirées de Transparency International (2019 à 2021).

¹¹ Loi 06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption ; Ordonnance 10-05 du 26 août 2010, prévoyant la création de l'Office central de répression de la corruption ; Loi 05-01 du 06 février 2005, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ; Ordonnance 07-01 du 1er mars 2007, relative aux incompatibilités et aux obligations particulières attachées à certains emplois et fonctions.

les révélations de corruption de grande ampleur touchant l'administration algérienne se sont succédées depuis 2009. « *La corruption constitue un fléau grave aux conséquences graves pour le développement économique, le respect des droits fondamentaux, la qualité de vie, la suprématie du droit, la crédibilité des institutions ainsi que les aspirations à la démocratie. Les premières victimes en sont les populations les plus vulnérables particulièrement celles dépourvues de moyens de se défendre* ». (Transparency International, 2002, p. 40). Dans le cas de l'Algérie, « *le coût de la corruption pour les Algériens est très élevé : Etat déliquescents, terrorisme sempiternellement "résiduel", pouvoir rentier, économie en faillite, paupérisation de masse, administration publique gangrenée et obsolète, etc. Le fossé se creuse de plus en plus entre le pouvoir et l'écrasante majorité des Algériens qui semble décidée à prendre en charge son destin* » (Hadjadj, 2003, p. 37).

Dans l'étude de Chenntouf (2008), 75 % des entreprises intervenant en Algérie avaient reconnu verser des pots de vin pour lever les entraves à leurs affaires. Ceux-ci s'élèvent à plus de trois fois le montant des impôts versés. Par rapport à leur chiffre d'affaires, ces mêmes entreprises ont estimé à 6 % le coût de cette corruption. En 2015, près de 80 % des dirigeants d'entreprise déclaraient que la corruption constituait un obstacle voire un obstacle majeur (64,6 %) au développement de leur entreprise loin devant le taux d'imposition fiscale (46,21 %) et l'instabilité politique (44,8 %) (Lassassi & Sami, 2015).

Auty (1993) a développé la théorie du « recyclage de la rente », selon laquelle la corruption liée à la recherche de rente a des effets néfastes sur le développement économique des pays disposant de ressources naturelles. La faiblesse des institutions donne lieu à une lutte politique acharnée entre les puissances en place (agents politiques, lobbies, hommes d'affaires, réseaux mafieux, etc.) pour le contrôle des ressources. Aussi, la manipulation des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles par le pouvoir – rendue possible grâce à l'opacité de gestion, des contrats, des revenus, affecte directement, la trajectoire de développement du pays. Le résultat de cette manipulation irrationnelle et sans contrôle exercée sur la rente pétrolière conduit à la dilapidation et au gaspillage de recettes accumulées pendant les dernières années d'abondance. Selon une estimation de Mebtoul (2014), les recettes de la SONATRACH ont dépassé les 700 milliards de dollars entre 2000 et 2013. Malgré cette manne, les besoins du pays en matière de logements, d'hôpitaux, de barrages, de ports et autres infrastructures demeurent énormes.

De plus, lorsque la corruption est omniprésente, les entreprises hésitent à investir, car le coût de l'activité est très élevé. C'est ainsi que la corruption devient un frein à la croissance économique et un « usurpateur » du développement économique et social. En outre, elle décourage les investissements étrangers et freine la création d'emplois. A terme, la corruption pourrait provoquer un effondrement de l'économie algérienne et, partant, l'enlisement du pays dans une absence de développement (ONUDC, 2016).

En Algérie, la corruption et ses conséquences socio-économiques seraient principalement le fruit d'un dysfonctionnement administratif global du pays et de l'absence de contrôles rigoureux et transparents (Hebba, 2015 ; Mebtoul, 2013). Par son effet corrosif, la corruption a affaibli les institutions publiques sur lesquelles s'appuient les Etats forts, justes, équitables et inclusifs. Elle est un obstacle majeur au développement économique et social et ramène à la question de la qualité institutionnelle à laquelle elle semble étroitement liée. Il est à rappeler que l'Algérie a été à partir du 22 février 2019 le théâtre des manifestations antisystème. Ces manifestations appelées le « Hirek » sont les plus généralisées et les plus persistantes que le pays ait connues depuis son indépendance en 1962. A partir du 22 février 2019, les Algériens sont descendus en masse tous les vendredis dans toutes les villes du pays, pour protester contre la tentative de leur président, Abdelaziz Bouteflika, d'obtenir un 5^{ème} mandat à la tête de l'État, alors qu'il n'apparaissait que rarement en public depuis qu'il avait souffert en 2013 d'une grave attaque cérébrale ; puis, après sa démission le 2 avril, pour réclamer une transition vers un mode de gouvernement plus démocratique. L'Algérie vit au rythme des enquêtes anticorruption, sous le rythme des arrestations d'hommes affaires et milliardaires proches de l'ancien président : Ali Haddad (2^{ème} fortune du pays, la famille Kouninef ...) et Issad Rebrab (1^{ère} fortune algérienne). Aussi, cette justice a interdit à une dizaine de décideurs économiques et responsables militaires de quitter le pays, tous liés à l'entourage du président démissionnaire. Cette offensive judiciaire ne fait que commencer.

Conclusion

Après son indépendance, l'Algérie a pu se développer grâce aux revenus générés par ses exportations d'hydrocarbures. L'essentiel de l'effort de développement économique s'est concentré sur des investissements massifs effectués dans le secteur de l'industrie minière, pétrolière et gazière. Jusqu'en 1988, l'économie algérienne était une économie planifiée avec ce que cela implique de lourdeur administrative et de marge de manœuvre limitée.

Le passage à l'économie du marché à partir de 1988 n'a pourtant pas apporté de réels changements puisqu'il obéissait davantage à des injonctions politiques qu'à une volonté de respecter les lois du marché. Dans le même intervalle, l'agriculture et le tourisme, pourtant secteurs clés de l'économie algérienne, ont été délaissés au profit de l'industrie et de l'exploitation pétrolière. Au fil des années, l'exploitation des ressources en hydrocarbures est devenue, pour l'Algérie, un facteur déterminant de financement de son économie et a provoqué une modification de son paysage économique par une concentration des efforts d'investissement sur quelques secteurs étroitement liés au secteur pétrolier.

Depuis 1962, le modèle économique qui a permis au pays de se développer est donc totalement dépendant de l'exportation des ressources naturelles. S'en passer risquait donc de le rendre complètement dysfonctionnel. Cependant, sur le long terme, les investissements réalisés dans le secteur industriel n'ont pas produit, sur l'économie, les effets d'entraînement espérés. Pire, à partir des années 1990, le processus d'industrialisation s'est ralenti dégradant inexorablement la situation économique du pays. Si certains éléments peuvent laisser penser, de prime abord, que l'Algérie a subi de plein fouet un syndrome hollandais comparable à celui des Pays-Bas, l'Algérie ne s'est apparemment pas trouvée dans des conditions totalement identiques à celles du « Dutch disease ». En plus de facteurs strictement économiques, les causes du syndrome hollandais observé en Algérie relèveraient aussi de facteurs non économiques et, plus particulièrement, de problèmes de bonne gouvernance de la rente liée à l'exploitation de ses ressources naturelles. En examinant de plus près la question, il apparaît que des failles importantes existent au niveau des structures et des institutions algériennes laissant le champ libre au développement d'une corruption qui gangrène tous les niveaux de pouvoir et tous les étages de prise de décision.

Grâce à la manne pétrolière, l'Algérie est devenue au fil du temps un État rentier. Elle s'est focalisée sur l'accumulation et la distribution de la rente de ses ressources naturelles qui lui ont permis de s'acheter une légitimité. Ainsi, ses ressources en hydrocarbures sont devenues un outil politique dont les dirigeants ont fait usage au gré des circonstances et selon les(leurs) besoins. Comme l'ont souligné, respectivement, Sachs et Warner (2001) et, Beblawi et Luciani (1987), la distribution de la rente peut affecter le développement économique d'un État rentier en nuisant à sa croissance et en le maintenant dans une situation de faiblesse. C'est bien ce qui semble s'être produit en Algérie.

Mais, le syndrome hollandais tel que défini par Corden et Neary (1982) n'explique pas à lui seul la faiblesse et la fragilité actuelles de l'économie algérienne. La malédiction des ressources naturelles n'est pas une fatalité pour les pays richement dotés tels que l'Algérie. La qualité des institutions gérant les revenus pétroliers semble également avoir une importance non négligeable sur la situation économique du pays. Notre analyse a confirmé ce qu'affirmaient déjà Sala-I-Martin et Subramanian en 2013, à savoir que c'est presque autant le syndrome hollandais que la corruption et la faiblesse des institutions qui sont à l'origine des mauvaises performances économiques du pays. La défaillance relève autant d'un problème économique qu'institutionnel. L'absence de bonne gouvernance s'est révélée particulièrement dommageable à l'exercice du rôle d'action corrective de l'Etat algérien. Les programmes d'investissement en infrastructures, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la poursuite du développement durable pourraient être totalement compromis par la corruption et la capture des services publics par les élites. A l'instar de la Banque mondiale en 1992, nous en arrivons à la conclusion, qu'aujourd'hui, l'urgence en Algérie est de donner la priorité à la transparence, la primauté au droit et l'efficacité aux institutions. Instaurer des institutions capables d'exercer de façon transparente un contrôle sur la production, la distribution et la rente des hydrocarbures est la condition sine qua non à un renforcement des capacités de gouvernance car la bonne gouvernance est un élément essentiel à des politiques économiques solides.

En conséquence, l'Algérie ne pourra pas faire l'économie d'un renforcement de ses institutions et d'une amélioration de sa gouvernance. Elle se doit de recréer un cadre politique prévisible et transparent favorisant l'efficacité des marchés, l'action de son gouvernement et le développement économique. Pour sortir du marasme, l'Algérie pourrait tenter la voie de l'État « développementiste » dont l'objectif principal est d'assurer une croissance économique et un développement durable fondés sur des taux d'accumulation élevés, une économie diversifiée et des structures institutionnelles solides (Beaulieu, 2010 ; CNUCED, 2007 ; Mkandawire, 2001). L'idée n'est évidemment pas un retour à la planification centralisée mais à l'instauration de formes de gouvernance adaptées au 21^{ème} siècle et d'en finir avec le recyclage de la rente par des réseaux clientélistes, le copinage, le crédit dirigé, les réglementations prudentielles laxistes et un système financier fragile. Le développement économique dans une économie dépendant pour son financement de la rente minière, gazière ou pétrolière suppose le recyclage de la rente par le marché. La véritable voie de la croissance et du développement durable de l'Algérie passe sans doute par un savant dosage de politiques publiques et de jeux du marché.

Bibliographie

- ACEMOGLU D., JOHNSON S., ROBINSON J. A. (2002), « An African Success Story: Botswana », *CEPR Discussion Paper*, N° 3219, 49 p.
- ADRIAN J.-F. (2015), « Norvège : quel avenir pour le premier fonds souverain mondial ? », *Gestion Publique Note réactive*, Institut de la Gestion Publique et du Développement Economique, n° 74-juin 2015, 2 p.
- AINAS Y., OUAREM N. & SOUAM S, (2012), « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », *Revue Tiers Monde* 2012/2, n°210, pp. 69-88.
- AMAROUCHE A. (2006), *Etat-Nation et économie de rente en Algérie, essai sur les limites de la libéralisation*, Thèse de doctorat d'Etat, Institut National de Planification et de Statistique, Alger, novembre 2006.
- ANTSWAY (2017), En ligne <https://antsway.com/category/vehicules-electriques/page/2> pp 1-4
- Algérie Presse Service, 28/10/2019. La demande interne croissante en gaz et en produits pétroliers implique le développement de l'exploration.
<https://www.aps.dz/economie/96438-la-demande-interne-croissante-en-gaz-et-en-produits-petroliers-implique-le-developpement-de-l-exploration>
- AUTY R. (1993), *Sustaining Development in Mineral Economies: The Resource Curse Thesis*, London, Routledge, 284 p.
- Babalweb.net,2022, Cours du dinar algérien sur le marché parallèle,
<http://www.babalweb.net/finance/cours-dinar-algerien-informel.php>
- Banque Africaine de Développement (2020), Perspectives économiques en Afrique 2020 : Former la main d'œuvre africaine de demain, 222 p.
- BANQUE D'ALGERIE (2022), Marché Interbancaire des Changes et change manuel,
<https://www.bank-of-algeria.dz/html/marcheint2.htm>
- BANQUE MONDIALE (2016), Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données sur les comptes nationaux de l'OCDE, p. 1.
- BANQUE MONDIALE (2017), *Rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie*, Washington, DC, 28 p.
- BANQUE MONDIALE (2020), Exportations de biens et de services (% du PIB) - China
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NE.EXP.GNFS.ZS?locations=CN>
- BANQUE MONDIALE (2020), Emplois dans l'industrie (% du total des emplois) - Algeria
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.IND.EMPL.ZS?locations=DZ>
- BARRO R. J. (1996), "Democracy and Growth", *Journal of Economic Growth*, Vol. 1, Issue 1, pp. 1-27.
- BEAULIEU I. (2010), *L'État rentier : Le cas de la Malaysia*, Presses de l'Université d'Ottawa, 278 p.

- BEBLAWI H., LUCIANI G. (1987), *The Rentier State*, New York, Routledge, 256 p.
- BEDRANI S. (1995), L'intervention de l'Etat dans l'agriculture en Algérie : constat et propositions pour un débat. In : Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000*. Montpellier : CIHEAM, 1995. pp. 83-99. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches, N° 14.
- BEITONE et al. (2019), Dictionnaire de science économique, Ed Dunod, 6^e édition, 640 p.
- BELLAL S. (2013), Dutch disease et désindustrialisation en Algérie, une approche critique. *Revue du Chercheur*, 2013, pp.1-13. halshs-00827211.
- BENABDELLAH Y. (2006), « Croissance économique et dutch disease en Algérie », *Cahiers du CREAD*, n° 75, Alger.
- BENALI A., MERMOURI H. (2017), « Les revenus du tourisme ne représentent que 2% du PIB », *Algérie Eco*, 20 septembre 2017.
- BENCHARIF A., CHAULET C., CHEHAT F., KACI M., SAHLI Z. (1996), *La filière blé en Algérie : le blé, la semoule et le pain*. Paris, Karthala, 246 p.
- BENDERRA O. (2005), « Pétrole et pouvoir en Algérie. Les avatars de la gestion de la rente », *Confluences Méditerranée*, vol. 53, no. 2, 2005, pp. 51-58.
- BENISSAD M.E. (1974), *Théories et politiques de développement économique*, Edité par SNED, 109 p.
- BESSAHA A. (2019), « La corruption est une force formidable de blocage du progrès économique et social », *El Watan*, 09/12/2019 [en ligne] <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/abdelrahmi-bessaha-economiste-expert-international-la-corruption-est-une-force-formidable-de-blocage-du-progres-economique-et-social-09-12-2019>
- BESSEGHIR Z., LAOUARI S ; (2017), Evolution du secteur agricole en Algérie. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mémoire de fin d'études, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Département des Sciences Economiques, 96 p.
- BRUNNSCHWEILER C. & BULTE E. (2008), The resource curse revisited and revised: A tale of paradoxes and red herrings, *Journal of Environmental Economics and Management*, 2008, vol. 55, issue 3, 248-264.
- CHABERT P. (2016), 10 chiffres pour saisir le malaise économique algérien. *Capital*, En ligne : <https://www.capital.fr/economie-politique/10-chiffres-pour-saisir-le-malaise-economique-algerien-1106060>
- Centre National des Etudes Spatiales (CNES) (2020), Algérie – Le Grand Alger : Une Aire Urbaine Méditerranéenne entre Terre et Mer.
- CHAAL M, (2016), Secteur Hydraulique : Plusieurs projets gelés en raison du manque de financements, *Le Quotidien Reporters*, 11 juin 2016.

- Charles-Robert AGERON, Sid-Ahmed SOUIAH, Benjamin STORA, Pierre VERMEREN, (2019), « Algérie », Encyclopaedia Universalis, [en ligne], <https://www.universalis.fr/encyclopedie/algerie/>
- CHENNTOUF T. (2008), *L'Algérie face à la mondialisation*, Dakar, Africain Books Collective, 330 p.
- CHIGNIER A. (2009), Les Politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, Séminaire Économie nationale du Monde Arabe, Mémoire, Université Lyon 2, 87 p.
- COLLIER P & HOEFFLER, A. (2000), Greed and Grievance in Civil War. Policy Research Working Paper; No. 2355. World Bank, Washington, DC, 47 p.
- CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED) (2009), Rapport sur les pays les moins avancés : L'État et la gouvernance du développement, Genève, Publication des Nations-Unies, 200 p.
- CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (CNUCED) (2007), Penser le développement : de nouvelles propositions, Nations Unies, 76 p.
- CORDEN M. W., NEARY P. J. (1982), "Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy", *The Economic Journal*, Vol. 92, N° 368, pp. 825-848.
- DAHMANI Ahmed (2004), « La persistance de l'économie rentière ou la malédiction du pétrole en Algérie », in *Le Quotidien d'Oran* du 28/01/2004.
- DASGUPTA S. and SINGH A. (2006), « Manufacturing, services and premature deindustrialization in developing countries: A kaldorian analysis, Helsinki: UNU-WIDER, research paper 2006/049.
- Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) (2020), Rapport Économique Algérie, Représentation Suisse à Alger, 18 p.
- DEUBEL P. (2008), *Analyse économique et histoire des sociétés contemporaines*, Paris, Pearson Education, 2008, 518 p.
- DJOUFELKIT-COTTENET H. (2008), « Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie », Agence Française de Développement, Document de travail, n° 64, juin.
- DJOUFELKIT-COTTENET H. (2003), Booms de ressources exogènes et développement manufacturier en Egypte : l'illusion du syndrome hollandais. Thèse de Doctorat (NR) en Sciences Economiques, présentée et soutenue au C.E.R.D.I. (Université D'Auvergne Clermont-Ferrand I).
- DUNE-VOICES (2017), Le combat de Ouargla pour l'emploi et la dignité, <http://www.dunevoices.info/index.php/fr/algerie2/politique/item/1302-le-combat-de-ouargla-pour-l%E2%80%99emploi-et-la-dignit%C3%A9>

- FAO (2015), Profil de Pays – Algérie L'irrigation en Afrique en chiffres: Enquête AQUASTAT – 2015, 17 p.
- FERHAT Y. (2015), "L'exploitation du gaz de schiste coûte plus cher que l'énergie renouvelable", Maghreb Emergent, Consulté le dimanche le 1^{er} avril 2018.
- FINANCIAL AFRIK (2017), Le fonds souverain norvégien franchit allègrement la barre des 1000 milliards de dollars, 3 septembre, 2017, 1 p.
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) (2017), Communiqué de presse N° 17/201, Washington D.C., 78 p.
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) (2017), Communiqué de presse n° 17/201, 01 juin 2017, Rapport des services du FMI pour les consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie Fonds monétaire international Washington, D.C. 20431 USA. 65 p.
- FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI) (2016), *Algérie - Rapport 16/127*, Washington D.C., 55 p.
- FRIEDRICH LIST, 1841, Système national d'économie politique, Trad. de l'allemand par Henri Richelot. Préface d'Emmanuel Todd
Notes de David Kodratoff, Collection Tel (n° 297), Gallimard, Parution :1998, 288 p.
- GOUMEZIANE S. (1994), *Le mal algérien, Économie politique d'une transition inachevée (1962-1994)*, Ed Fayard, 307 p.
- HADJADJ D. (2003), « Violence et corruption : Cas de l'Algérie », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 25 | 2003, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 05 octobre 2017. URL: <http://apad.revues.org/203>
- HAUSMANN R., RIGOBON R. (2003), "An Alternative Interpretation of the 'Resource Curse': Theory and Policy Implications", NBER Working Papers 9424, National Bureau of Economic Research, Inc 58, 23 p.
- HEBBA S. (2015), La corruption en Algérie vue de Washington : un Etat peu transparent où Chakib Khelil n'est plus "Wanted", Huffpost Algérie, 27/06/2015.
- HUFFPOST ALGERIE/Agence (2016), « Hausse du déficit du Trésor, le Fonds de régulation des recettes épuisé de 1.333 Milliards Da », 1 p.
- KNACK S. & KEEFER P. (1995), Institutions and Economic Performance: Cross-Country Tests Using Alternative Institutional Measures, *Economics & politics*, Volume 7, Issue 3, pp. 207-227.
- LASSASSI M., SAMI L. (2015), « L'environnement institutionnel des entreprises en Algérie », *International Journal Economics & Strategic Management of Business Process, 2nd International Conference on Business, Economics, Marketing & Management Research*, Vol. 5, pp. 20-26.
- LECA J. (1975), *L'Algérie politique : institution et régime*, Volume 2, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 501 p.

- LEROUX S. (2018), Ce jour-là : le 24 février 1971, Houari Boumediene annonce la nationalisation des hydrocarbures, Jeune Afrique, 24 février 2018.
- Maghreb Emergent (2016), Algérie - chute des recettes : 189 projets de marchés couverts gelés, 12 passent à la trappe, consulté le samedi 24/03/2018.
- MAHDAVY H. (1970), «The Patterns and Problems of Economic Development in Rentier States: the Case of Iran», in M.A. Cook (ed.), *Studies in the Economic History of the Middle East*, London, Oxford University Press, pp. 428-467.
- MALTI H. (2012), « Le gaspillage de l'or noir », *Confluences Méditerranée*, N° 81, pp. 103-116.
- MARTINEZ L. (2010), *Algérie : les illusions de la richesse pétrolière*, Les Etudes du Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po (CERI), n°168, 36 p.
- MAURO P. (1995), "Corruption and Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 110 (3), pp. 681-712.
- MEBTOUL A. (2014), « Algérie : données contradictoires ! », *L'économiste Maghrébin*, Publié le 29/12/2014.
- MEBTOUL A. (2013), Mauvaise gestion et corruption en Algérie : quel rôle pour les institutions de contrôle : la Cour des Comptes ? Réflexion, *Quotidien national d'information*, Jeudi 7 Mars 2013, Consulté le mercredi 28 mars 2018.
- MEGHZILI H. (2015), Modèles d'aménagement et d'urbanisation des Zones d'Expansion Touristique de la wilaya de Skikda (Algérie), Université de Bretagne occidentale - Brest, 2015, 357 p.
- MEHLUM H., MOENE K., TORVIK R. (2006), "Institutions and the resource curse", *The Economic Journal*, Vol. 116, Issue 508, pp. 1-20.
- Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (2001), Carte de la pauvreté en Algérie, 102 p.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) (2002), Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD), MATE, Alger, 148 p.
- Ministère des Finances, Direction Générale des Douanes. Statistiques du Commerce Extérieur de l'Algérie Période : Premier trimestre de l'année 2020.
- Ministère de l'Industrie et des Mines (2021), INDUSTRIE, La relance de la production industrielle. [En ligne], <https://www.industrie.gov.dz/?La-relance-de-la-production>
- Ministère de l'Industrie et des Mines (2020), La Lettre de l'industrie et des Mines, Avril 2020.
- MKANDAWIRE T. (2001), "Thinking about developmental state in Africa", *Cambridge Journal of Economics*, 25 (3), pp. 289-313.

- MUTIN G. (1998), Le contexte économique et social de la crise algérienne in *La crise algérienne : enjeux et évolution*, Villeurbanne, Mario Mella édition, pp. 129-151.
- MUTIN G. (1997), Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne: enjeux et évolution, Mario Melle éditions, 17 p.
- MUTIN G. (1980), "Implantations industrielles et aménagement du territoire en Algérie". In *Revue de géographie de Lyon*, vol. 55, n° 1, 1980. pp. 5-37.
- Natural Resource Governance Institute (2017), L'Indice de Gouvernance des Ressources Naturelles : Vers la mise en pratique des réformes légales en Afrique subsaharienne, 31 p.
- Natural Resource Governance Institute (NRGI), 2015, The Resource Curse. The Political and Economic Challenges of Natural Resource Wealth. NRGI Reader.
- Nations Unies. Commission économique pour l'Afrique (2020), ALGÉRIE Transformation structurelle, emploi, production et société (STEPS) 2019, 50 p.
- Nations Unies. Commission économique pour l'Afrique (2018), Rapport sur la Gouvernance en Afrique V : La Gouvernance des Ressources Naturelles et la Mobilisation des Recettes Publiques pour la Transformation Structurelle, 134 p.
- OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Norvège 2007*, Paris, Éditions OCDE, 149 p.
- OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (ONUDC) (2016), Convention des Nations Unies Contre la Corruption Stratégies Nationales. Guide pratique d'élaboration et de mise en œuvre. 57 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) (2019), INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE – au 4eme trimestre 2019*, N° 887, 8 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) 2019, Collections Statistiques, N° 213/2019, Série E: Statistiques Economiques N° 100, Activité industrielle 2009-2018, p. 18.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) (2017), *Activité, Emploi & Chômage en avril 2017*, N° 785, Alger, 17 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) (2017), *Indice des prix à la consommation*, N° 259, 2017 Alger.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) (2012), Premier Recensement Economique - 2011 - Résultats Préliminaires de la première phase, Série E : Statistiques Economiques, N° 168, 134 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS) (2012), Collections Statistiques N° 172/2012 Série E: Statistiques Economiques N° 96, Premier Recensement Economique - 2011-Résultats Définitifs de la première phase. 188 p.
- OMARI C., MOISSERON J. & ALPHA A. (2012), « L'agriculture algérienne face aux défis alimentaires. Trajectoire historique et perspectives » *Revue Tiers Monde* 2012/2 (n°210), pp. 123-141.

- OUCHICHI.M. (2011), L'obstacle aux réformes économiques en Algérie, thèse de doctorat en économie politique, université Lumières Lyon 2.
- PAPYRAKIS E., GERLAGH R. (2007), "Resource abundance and economic growth in the United States", *European Economic Review*, Vol. 51, Issue 4, pp. 1011-1039.
- PERSPECTIVE MONDE (2018), Consommation de pétrole (en millions de tonnes), Algérie, date de consultation : 5/6/2018.
- PERSPECTIVE MONDE (2016), Indice de Développement Humain, SHERBROOKE.
- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD) (2016), *Rapport sur le développement humain en Afrique*, PNUD, New York, 20 p.
- RAGHURAM G. Rajan, Arvind SUBRAMANIAN: Aid and Growth: What Does the Cross-Country Evidence Really Show ?. *The Review of Economics and Statistics* 2008; 90(4): 643-665.
- RENEWABLE ENERGY POLICY NETWORK (REN 21) (2017), Renewables 2017 Global Status Report, (Paris: REN21 Secretariat), 221 p.
- REVENUE WATCH INSTITUTE (2013), *Indice de gouvernance des ressources naturelles 2013 – Mesure de la transparence et de la redevabilité des industries pétrolières, gazières et minières*, New York, 28 p., www.revenuewatch.org/rgi
- ROBINSON J. A. (2006), Economic Development and Democracy, *The Annual Review of Political Science*, pp. 503-527.
- Roland Irle (2021), Global Plug-in Vehicle Sales Reached over 3,2 Million in 2020, EV-volumes.com EV-Volumes – The Electric Vehicle World Sales Database (<https://www.ev-volumes.com/>).
- SACHS J. D., WARNER A. M. (2001), "The curse of natural resources", *European Economic Review* Vol. 45, Issue 4-6, pp. 827-838.
- SACHS J. D., WARNER A. M. (1995), "Natural Resource Abundance and Economic Growth", National Bureau of Economic Research, Working Paper N° 5398, 54 p.
- SALA-I-MARTIN X., SUBRAMANIAN A. (2013), "Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria ", *Journal of African Economies*, Centre for the Study of African Economies, Vol. 22, Issue 4, pp. 570-615.
- SCHNETZLER J. (1981), Le développement algérien, Collection Géographie, Paris, Ed Masson, 240 p.
- SID AHMED A. (1987), Du « Dutch disease » à l'« OPEP disease ». Quelques considérations théoriques autour de l'industrialisation des pays exportateurs de pétrole. *Revue Tiers Monde*, n° 112, pp. 887-908.
- SILVE A. (2012), Botswana et Maurice, deux miracles africains : Profiter de ses rentes sans hypothéquer son développement, *Afrique contemporaine*, 2012/2, n° 242, 156 p.

- SNYDER R. (2006), "Does Lutable Wealth Breed Disorder? A Political Economy of Extraction Framework", *Comparative Political Studies* 39(8): 943–968.
- TAHIR M. (2014), Sellal sonne l'alarme sur la baisse des réserves hydrocarbures en Algérie, *HuffPost Maghreb*, 01/06/2014.
- TALHA L. (2001), Le régime rentier à l'épreuve de la transition institutionnelle: l'économie algérienne au milieu du gué, dans Mahiou (A) et Henry (J.R) *Où va l'Algérie?*, Karthala, Paris, 2001.
- TAREB F. (2009), La promotion de l'investissement en Algérie. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mémoire en vue de l'Obtention du diplôme de Magister en Sciences Economiques, Université Tizi-Ouzou, 253 p.
- TRAIMOND P. (1968), Le renouvellement de la théorie du rôle des industries motrices dans le développement, *Revue économique*, Année 1968, 19-2, pp. 268-301.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2002), *Combattre la corruption : enjeux et perspectives*, Paris, Karthala, 356 p.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2013), Corruption Perceptions Index 2013, <https://www.transparency.org/en/cpi/2013>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2014), Corruption Perceptions Index 2014, <https://www.transparency.org/en/cpi/2014>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2015), Corruption Perceptions Index 2015, <https://www.transparency.org/en/cpi/2015>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2016), Corruption Perceptions Index 2016, <https://www.transparency.org/en/cpi/2016>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2017), Corruption Perceptions Index 2017, <https://www.transparency.org/en/cpi/2017>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL 2018, L'Indice de perception de la corruption 2018 <https://transparency-france.org/actu/indice-de-perception-de-la-corruption-2018/#.Ybj5OL3MLDc>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2019), L'indice de perception de la corruption, <https://www.transparency.org/fr/cpi/2019/index/bwa>
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2020), Indice de perception de corruption (IPC) 2020: La COVID 19, une crise sur les plans Sanitaire et Economique, mais aussi sur le plan de la Corruption. <https://transparency-france.org/actu/indice-de-perception-de-corruption-ipc-2020-la-covid-19-une-crise-sur-les-plans-sanitaire-et-economique-mais-aussi-sur-le-plan-de-la-corruption/#.Ybj6q73MLDc>
- TREGENNA F (2009), Caractériser la désindustrialisation: une analyse de l'évolution de l'emploi et de la production manufacturières à l'échelle internationale, *Cambridge Journal of Economics* 33 (3): 433-466.
- U.S. Energy Information Administration (EIA) (2013), Technically Recoverable Shale Oil and Shale Gas Resources: An Assessment of 137 Shale Formations in 41 Countries Outside the United States, U.S Department of Energy, Washington, DC 20585. https://www.eia.gov/analysis/studies/worldshalegas/archive/2013/pdf/fullreport_2013.pdf

- WIDMANN N. (1976), Le tourisme en Algérie, *Revue Méditerranée* Tome 25, N° 2, pp. 23-41.
- WORLD BANK (1992), *Governance and development*, Washington, DC: The World Bank, 69 p.
- WORLD TRAVEL & TOURISM COUNCIL (WTTC, 2015), *Travel & Tourism Economic impact 2015 Report Algeria*, 17 p.

This yearly series of working papers (WP) aims to publish works resulting from the scientific network of CIRIEC. The WPs are subject to a review process and are published under the responsibility of the President of the International Scientific Council, the president of the scientific Commissions or the working groups coordinators and of the editor of CIRIEC's international scientific journal, the *Annals of Public and Cooperative Economics*.

These contributions may be published afterwards in a scientific journal or book.

The contents of the working papers do not involve CIRIEC's responsibility but solely the author(s') one.

The submissions are to be sent to CIRIEC (ciriec@uliege.be).

Cette collection annuelle de Working Papers (WP) est destinée à accueillir des travaux issus du réseau scientifique du CIRIEC. Les WP font l'objet d'une procédure d'évaluation et sont publiés sous la responsabilité du président du Conseil scientifique international, des présidents des Commissions scientifiques ou des coordinateurs des groupes de travail et du rédacteur de la revue scientifique internationale du CIRIEC, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*.

Ces contributions peuvent faire l'objet d'une publication scientifique ultérieure.

Le contenu des WP n'engage en rien la responsabilité du CIRIEC mais uniquement celle du ou des auteurs.

Les soumissions sont à envoyer au CIRIEC (ciriec@uliege.be).

This working paper is indexed and available in RePEc
Ce working paper est indexé et disponible dans RePEc

ISSN 2070-8289

ISBN 978-2-931051-65-8

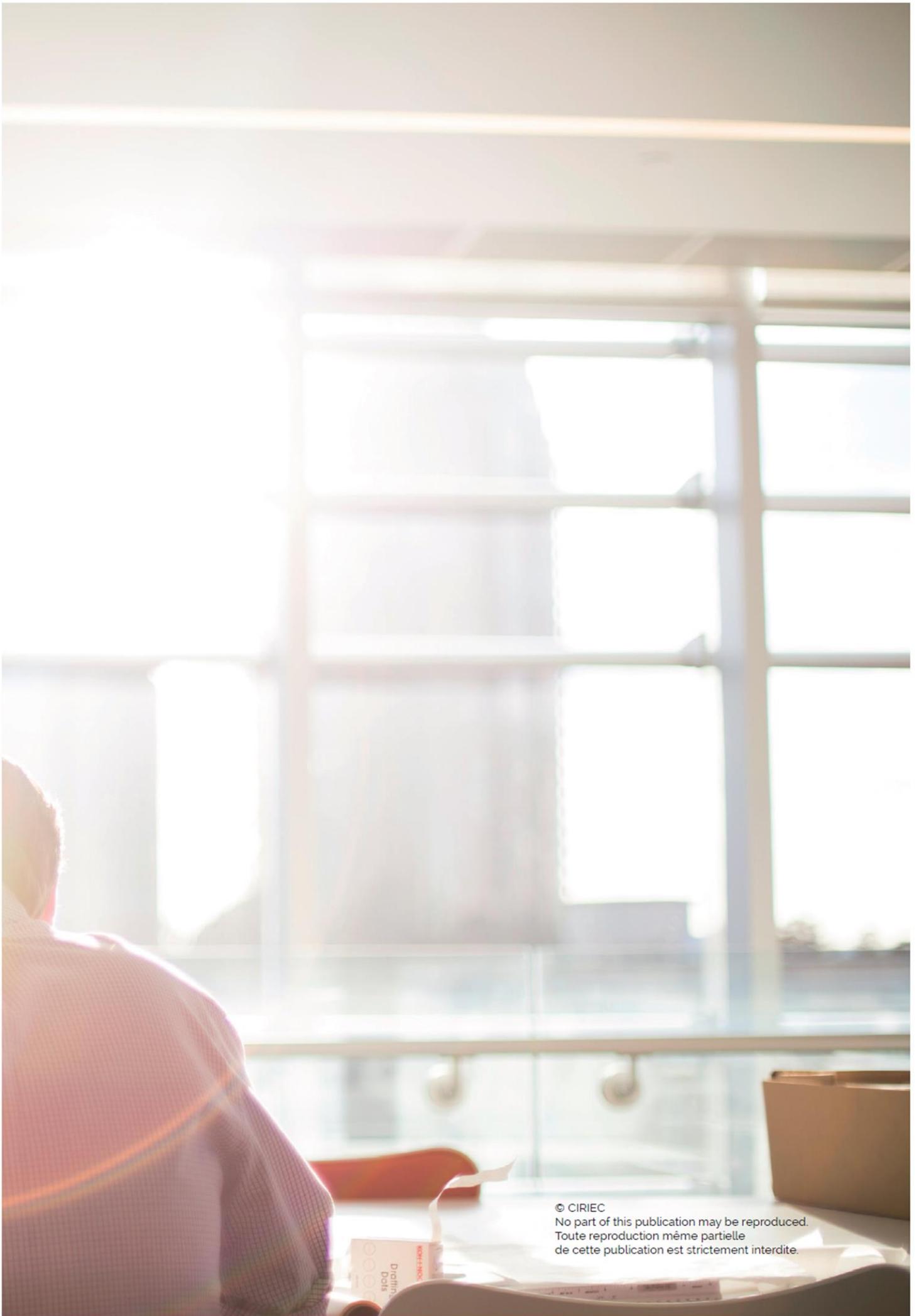
EAN 9782931051658

<https://doi.org/10.25518/ciriec.wp202109>

D/2021/1406/9-d

WP Collection 2021

- 2021/01 A Global but not Spontaneous Firm: Co-operatives and the Solidarity Funds in Italy
Andrea BERNARDI, Cécile BERRANGER, Anita MANNELLA, Salvatore MONNI & Alessio REALINI
- 2021/02 Corporate social responsibility in non-profit organizations: Beyond the evidence
Guillaume PLAISANCE
- 2021/03 Patents for Covid-19 vaccines are based on public research: a case study on the privatization of knowledge
Massimo FLORIO
- 2021/04 Social and Solidarity Economy perimeter and measurement in France: why we need to foster controversies and co-produce data
Eric BIDET & Nadine RICHEZ-BATTESTI
- 2021/05 A Journey of Evaluation and Impact Measurement – Accounts of Setting up a Monitoring and Evaluation Framework in a Romanian Social Economy Organisation
Irina Sinziana OPINCARU
- 2021/06 The Public Private Partnerships of the Social and Solidarity Economy in Brazil – Study of the Recycling Enterprises and their Economic and Legal Relations with the Public Power
Daniel Francisco NAGAO MENEZES & Leandro PEREIRA MORAIS
- 2021/07 Challenges of impact measurement in an emergent social economy. An exploratory research in Romania
Cristina BARNA & Adina REBELEANU
- 2021/08 About Statistics on Cooperatives in Argentina
Mirta VUOTTO & Alfonso ESTRAGÓ
- 2021/09 L'exploitation des hydrocarbures en Algérie : de la richesse à la gouvernance défailante et à la corruption
Belkacem OUCHENE



© CIRIEC
No part of this publication may be reproduced.
Toute reproduction même partielle
de cette publication est strictement interdite.

CIRIEC (International Centre of Research and Information on the Public, Social and Cooperative Economy) is a non-governmental international scientific organization.

Its objectives are to undertake and promote the collection of information, scientific research, and the publication of works on economic sectors and activities oriented towards the service of the general and collective interest: action by the State and the local and regional public authorities in economic fields (economic policy, regulation); public utilities; public and mixed enterprises at the national, regional and municipal levels; the so-called "social economy" (not-for-profit economy, cooperatives, mutuals, and non-profit organizations; etc.).

In these fields CIRIEC seeks to offer information and opportunities for mutual enrichment to practitioners and academics and for promoting international action. It develops activities of interest for both managers and researchers.

Le CIRIEC (Centre International de Recherches et d'Information sur l'Economie Publique, Sociale et Coopérative) est une organisation scientifique internationale non gouvernementale.

Ses objectifs sont d'assurer et de promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif : l'action de l'Etat et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ; les services publics ; les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ; « l'économie sociale » : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif ; etc.

Le CIRIEC a pour but de mettre à la disposition des praticiens et des scientifiques des informations concernant ces différents domaines, de leur fournir des occasions d'enrichissement mutuel et de promouvoir une action et une réflexion internationales. Il développe des activités qui intéressent tant les gestionnaires que les chercheurs scientifiques.



INTERNATIONAL CENTRE OF RESEARCH AND INFORMATION
ON THE PUBLIC, SOCIAL AND COOPERATIVE ECONOMY - AISBL

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'INFORMATION
SUR L'ÉCONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPÉRATIVE - AISBL

Université de Liège | Quartier Agora | Place des Orateurs 1 | Bâtiment B33 -
boîte 6 | BE-4000 Liège (Belgium) | T +32 (0)4 366 27 46 | F +32 (0)4 366 29 58
ciriec@ulg.ac.be | www.ciriec.ulg.ac.be